



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1989 MARDI 15 AVRIL 2014

Congo-Afrique du Sud

Déceler les faiblesses de la coopération et avancer



Les officiels à l'ouverture de la conférence

Des experts congolais et sud-africains ont entamé hier à Brazzaville les travaux de la deuxième session de la grande commission mixte de coopération, en vue de définir une nouvelle vision de leur partenariat. «*L'essence de cette vision réside fondamentalement dans la nécessité de situer nos relations économiques en tenant compte des relations politiques qui existent entre nos deux pays*», a précisé l'ambassadeur du Congo en Afrique du Sud, Émile Léonard Ognimba. À terme, les deux pays envisagent de développer, après avoir identifié les forces et faiblesses de la première session tenue en 2010 en Afrique du Sud, de nouveaux axes de coopération dans divers secteurs dont ceux des mines, de l'agriculture et de la téléphonie mobile.

Page 7

HYDROCARBURES

Les enjeux de l'industrie pétrolière en débat à Brazzaville



Une vue de l'exposition sur l'industrie des hydrocarbures. crédit photo Adiac

Pétroliers, industriels et acteurs du secteur des hydrocarbures se retrouvent du 14 au 16 avril à Brazzaville autour de la Conférence internationale et l'exposition sur la revalorisation des ressources en hydrocarbures et le renforcement des infrastructures du secteur de l'aval pétrolier congolais.

Deuxième du genre, après la première tenue en 2012, la conférence s'inscrit dans le cadre des priorités du gouvernement congolais pour relever les défis du secteur des hydrocarbures au niveau de l'amont pétrolier.

Page 3

VIE DES PARTIS

La CADD dénonce les interpellations abusives de ses militants

La coordination nationale de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD) s'est dite inquiète pour la sécurité de certains de ses dirigeants, suite à des interpellations et des menaces dont seraient l'objet ces derniers de la part de la police. Elle s'est exprimée le 12 avril à Brazzaville lors d'une conférence de presse dirigée par le coordonateur national, Nicolas Kossaloba.

Page 2

DIASPORA

L'attractivité du Congo au centre d'une grande rencontre à Paris



Williams John Bongho prononçant son allocution de bienvenue

L'ONG Synergie et Développement de l'Afrique (SDA) a organisé, le 12 avril à Paris en France, en partenariat avec quelques

administrations publiques congolaises, un déjeuner thématique sur « le programme de développement du Congo et ses axes

de croissance ». Cette rencontre a permis de parler, entre autres, des opportunités d'investissement dans l'économie numérique et les zones économiques spéciales en création, ainsi que des avantages qu'offre la politique fiscale congolaise. Elle a drainé plus de 500 représentants de multinationales, PME et PMI venus des quatre coins du monde.

Page 24

PRÉSIDENTIELLE ALGÉRIENNE

Portraits des six candidats

Parmi les candidats à l'élection présidentielle algérienne du 17 avril, se trouvent le président sortant, Abdelaziz Bouteflika, son ancien Premier ministre, Ali Benflis, une femme, Louisa Hanoune, ainsi que trois autres ténors.

Page 13

ÉDITORIAL

Quand, comment ?

Page 2

ÉDITORIAL

Quand, comment ?

Le recensement administratif spécial étant achevé, le temps est proche où les électeurs seront invités à choisir les hommes et les femmes qui les représenteront dans les assemblées locales. Mais quand précisément sera lancé par l'État le processus électoral et comment les formations politiques s'y prendront-elles pour convaincre les citoyens de voter pour leurs candidats ?

À la première question, il est relativement facile de répondre dans la mesure où l'essentiel du mécanisme, à savoir l'établissement et le contrôle des listes électorales, est achevé. Sauf accident imprévisible et hautement improbable, l'on peut prévoir que l'affaire sera bouclée avant la fin du mois de juin. Ce qui veut dire que dès le mois de juillet, les villes et les départements sur la totalité du territoire congolais, seront dotés de leurs assemblées et que donc, avant la fin de l'année, un tiers des membres du Sénat seront élus ou réélus comme le veut la Constitution.

Beaucoup plus délicate est la réponse à la deuxième question concernant le comportement des partis politiques face à la nouvelle échéance électorale. Côté majorité, la mobilisation sera certainement forte en raison de l'importance de l'enjeu que revêt au plan national le fait de contrôler un grand nombre d'assemblées locales. Côté opposition, en revanche, il n'est pas impossible que certaines formations, peu présentes sur le terrain tels les groupuscules de l'opposition radicale, jouent délibérément la carte de l'abstention afin de relativiser le plus possible la victoire prévisible de la majorité ; avec en ligne de mire le référendum sur la réforme constitutionnelle qui pourrait suivre.

Les semaines à venir diront ce qu'il en est précisément, mais il est d'ores et déjà évident que la majorité présidentielle ferait bien de se lancer dès à présent dans la bataille électorale. Non en faisant campagne dans les villes et les villages pour tel ou tel candidat, puisque la campagne n'a pas débuté, mais en attirant partout l'attention des électeurs et des électrices sur l'importance de ce scrutin et de ceux qui suivront. Précéder les événements est pour elle la meilleure, la plus sûre des stratégies. En a-t-elle conscience et, si c'est le cas, va-t-elle mobiliser ses troupes ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La CADD dénonce les interpellations de ses militants par la police

La coordination nationale de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD) se dit inquiète des interpellations abusives dont ses militants sont l'objet de la part de la police.

Le dernier fait en date, a précisé la coordination nationale le 12 avril, au cours d'une conférence de presse à Brazzaville, est l'interrogatoire que la police a fait subir à la présidente du comité féminin, Clémentine Mantima Moukietou, au motif qu'elle aurait tenu dans son discours d'ouverture, lors de la célébration de la Journée internationale de la femme par la CADD, des propos appelant à la violence et à la déstabilisation de l'État.

Pendant son interrogatoire de près de six heures, Clémentine Mantima Moukietou rapporte avoir indiqué à la police que son discours de circonstance, lors de cette activité, ne contenait pas de propos accusant le gouvernement d'avoir acheté des armes pour massacrer le peuple congolais. D'ailleurs, a-t-elle ajouté, les médias en ont repris quelques extraits et l'activité qui se tenait à la mairie centrale de Brazzaville était publique.

Elle a par ailleurs déploré des propos te-

nus par le directeur général de la police, Jean François Ndenguet, teintés, dit-elle, de tribalisme et de repli identitaire, qui ne seraient pas de nature à consolider l'unité nationale. La coordination nationale de la CADD a déclaré tenir le directeur général de la police pour responsable «*si jamais d'ici à 2016 quelque chose de fâcheux arrivait aux militants de cette formation politique, notamment Clémentine Mantima Moukietou, Augustin Kalla-Kalla, Nicolas Kossaloba et Alain Ngoya Kessy*».

« Nous ne faisons pas une opposition au sein de la majorité présidentielle »

À travers un échange avec la presse, la coordination nationale de la CADD a demandé à la police de ne pas s'immiscer dans les contradictions qui opposent les acteurs politiques entre eux. Elle a plaidé pour une police neutre et républicaine au service de la population. En outre, le coordonnateur national et son adjoint, Nicolas Kossaloba et Augustin Kalla-Kalla, ont indiqué que la CADD est une vieille organisation politique, créée en 2002 à Nkayi, dans le département de la Bouenza, et membre du Rassemblement de la majorité présidentielle. «*La CADD n'est pas un groupuscule armé. Elle a deux députés à l'As-*

semblée nationale, un sénateur et plus de quarante conseillers départementaux et municipaux. Leurs élus siègent à la majorité présidentielle », a précisé Augustin Kalla-Kalla. Nicolas Kossaloba a rappelé qu'après la dissolution du Comité d'action pour la défense de la démocratie-mouvement de jeunesse, les militants de cette organisation juvénile qui était affiliée au Parti congolais du travail (PCT), étaient devenus libres d'adhérer à n'importe quel parti politique de leur choix. Ce n'est pas un péché, a-t-il ajouté, si nombre d'entre eux ont rejoint la CADD.

Abordant le débat politique de l'heure, la coordination nationale de la CADD a indiqué qu'elle s'opposait à la révision ou au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. «*Nous ne faisons pas une opposition au sein de la majorité présidentielle. Mais, nous avons le droit de donner notre point de vue sur les questions politiques nationales. Au sein de toutes les organisations politiques, il y a souvent une frange qui n'épouse pas toutes les propositions émises par la direction politique. Ce sont des contradictions internes au sein des groupements ou partis politiques* », a expliqué Augustin Kalla-Kalla.

Roger Ngombé

POTO-POTO

La députée Charlotte Opimbat échange avec les jeunes de sa circonscription

Le chômage des jeunes, la gratuité des pièces administratives et le débat sur la révision ou le changement de la Constitution, tels sont les principaux sujets qui ont dominé l'échange du 12 avril entre la députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto et les jeunes.

Sur l'emploi des jeunes, l'élue du peuple est revenue sur la formation au métier de chauffeur qu'elle avait organisée sur fonds propres et que plusieurs jeunes ont déserté avant la fin. Ses interlocuteurs l'ont encouragé à multiplier de telles initiatives parce que les métiers sont multiples. Ils ont, en outre, évoqué l'idée de créer un centre des métiers.

Les jeunes ont présenté à la députée



Charlotte Opimbat

les difficultés qu'ils rencontrent actuellement pour l'obtention d'une pièce administrative, depuis que le

président de la République a annoncé leur gratuité. Certains d'entre eux ont noté qu'auparavant la procédure était plus fluide que maintenant. La députée a pris acte de cette doléance et promis de la traduire auprès de l'exécutif par les moyens appropriés.

Par ailleurs, les jeunes ont sollicité Charlotte Opimbat sur les arguments à défendre dans différents milieux sur le débat de la révision ou du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. La députée leur a répondu que la direction politique du Parti congolais du travail (PCT) n'avait pas encore proposé à ses cadres et militants un argumentaire commun qui devrait être relayé par les élus du peuple au cours de leurs descentes à la base.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanye Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

HYDROCARBURES

Brazzaville abrite une conférence internationale et une exposition

La deuxième conférence internationale sur les hydrocarbures donne l'opportunité aux participants de faire le point sur les enjeux et défis de l'industrie de ce secteur au Congo et de sa place dans l'économie nationale.

Le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, l'a énoncé le 14 avril à Brazzaville, à l'ouverture de la conférence placée sous le thème : « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le plan de développement national 2012-2016 ».

À cet effet, il a encouragé les participants à examiner tous les sujets répondant aux défis à relever dans le secteur pétrolier congolais tant en aval qu'en amont.

Par ailleurs, le ministre a dégagé les priorités et les préoccupations de ce secteur. On retient que du côté de l'amont pétrolier, la plupart des champs ont atteint leur phase mature. Ainsi, il serait souhaitable de contrer le déclin de la production et de renouveler les réserves en hydrocarbures. « C'est dans ce cadre que nous lançons la promotion des zones libres de notre



Les officiels à l'ouverture de la conférence. crédit photo Adiac

domaine minier. Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau découpage et le potentiel des deux bassins du Congo : le Bassin Côtier et le Bassin Intérieur de la Cuvette », a expliqué André Raphaël Loemba.

Fort de cette analyse, il a invité les sociétés à acquérir des permis afin de mettre en valeur ces ressources, requérant de plus en plus des technologies complexes et des investissements considérables. Du côté de l'aval pétrolier, le gouvernement devrait faire face à une augmentation régulière des besoins en produits raffinés, accentuée par le programme de dé-

veloppement des infrastructures au Congo. Les défis résident dans le renforcement et la modernisation des infrastructures de production, de stockage, de transport et de distribution des produits raffinés.

Le contenu Local des activités pétrolières en débat

Les sujets tels la maîtrise des impacts sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement ainsi que le contenu Local des activités pétrolières seront aussi évoqués. Le Congo est un pays très engagé en matière de préservation de l'environnement. En effet, la Répu-

blique participe, aussi bien au niveau international qu'au niveau local, à l'élaboration et à l'application de politiques visant à protéger l'environnement naturel et humain.

L'une des recommandations du président de la République consiste à augmenter la part du contenu local, en matière d'infrastructures, de formation, de développement des compétences locales et d'implication des PME et PMI locales pour l'émergence d'un secteur privé performant au Congo. « Beaucoup de choses ont été réalisées dans le domaine pétrolier au Congo. Mais beaucoup de choses restent encore à faire. En somme, pour notre pays, toutes les conditions sont favorables pour que le secteur des hydrocarbures continue de jouer un rôle majeur dans l'économie congolaise », a circonscriit le ministre des Hydrocarbures.

Quels investisseurs pour le Congo?

Ainsi, tous les acteurs présents à cette conférence internationale sur les hydrocarbures ont la lourde tâche de répondre au besoin croissant des hommes en énergie pour leur développement et leur bien-être.

Selon le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République du Congo, Firmin Ayessa, le thème de cet événement est suffisamment explicite. L'histoire révèle qu'il n'y a pas de développement sans énergie. Le secteur pétrolier est un secteur stratégique au Congo qui figure en bonne place dans le plan de développement. « Afin d'atteindre nos objectifs de croissance durable, de modernisation et d'industrialisation, nous avons besoin de conserver des marges de manœuvre suffisantes pour faire face à notre vaste programme d'investissements (...) Enfin, nous voulons, au Congo, des investisseurs et des entreprises qui soient de véritables acteurs du développement économique et social de notre pays », a-t-il conclu.

Notons que cette conférence exposition connaît la participation d'acteurs pétroliers nationaux et internationaux, d'agences de coopération, d'investisseurs de tous horizons et d'institutions internationales. Elle est co-organisée par le ministère des Hydrocarbures et la société événementielle Ame Trade.

Nancy France Loutoumba

PCT

Le comité d'Ignié engagé dans la course aux locales

Officiellement installé, le comité du Parti congolais du travail (PCT) d'Ignié a affirmé sa détermination, le 12 avril, après la clôture des séries de sessions inaugurales des comités au sein du département du Pool, supervisées par le président de la Fédération dudit département, Jean-Pierre Manoukou Kouba.

Le secrétariat du comité est composé de sept membres avec à sa tête, Eugénie Opou, président chargé de l'orientation, de la coordination et du contrôle. En effet, ce comité a été mis en place en présence de 117 membres venus de 34 villages, sur plus de 60 que compte ce district. Ainsi, les participants à ces assises ont adopté, conformément aux normes du parti, le règlement intérieur, le programme d'activités de l'année en cours et éventuellement le budget annuel exercice 2014. Cette session qui marque le lance-

ment des activités politiques dans ce district, permettra au nouveau secrétariat d'établir le fichier des membres du parti du district d'Ignié, et de mettre en place des noyaux et cellules. « Nous tenons premièrement à réunifier les militants et continuer à restructurer le parti dans les villages, en vue de le redynamiser. Notre programme d'activités est large. Comme en toute chose, il y a toujours des projets à court, moyen et long terme. À court terme nous envisageons l'unification de nos militants et la structuration dans plus de 60 villages que compte Ignié », a déclaré Eugénie Opou, avant d'en appeler à la disponibilité, à l'esprit d'initiative et d'unification de chacun.

En perspective des élections locales, la présidente de ce comité, Eugénie Opou, a annoncé avoir déjà un plan d'action bien détaillé. « La première des choses est de remobiliser nos militants. Cela ne po-

sera aucun problème, car nous mettrons notre expérience à contribution. À partir de cette mobilisation, nous aurons des militants prêts à défendre nos couleurs, ainsi, nous parlerons d'une seule voix, au nom du PCT », a-t-elle ajouté.

Pour Jean-Pierre Manoukou Kouba, Ignié devra prendre part aux élections locales et sénatoriales. « C'est un combat politique. Il est important pour nous que les militants soient redynamisés, regonflés à bloc et surtout, qu'ils ne perdent pas espoir; notamment avec les enjeux qui pointent à l'horizon. L'avenir se trouve au PCT. C'est un parti qui a déjà fait ses preuves. Il est bien implanté dans le département du Pool et va davantage montrer sa détermination et sa progression. Le Pool est prêt à l'accompagner », a-t-il indiqué.

Notons que le secrétariat provisoire en exercice depuis six mois a mené des activités visant à structurer et restructurer les organes intermédiaires et de base, à relancer la campagne d'adhésion, et enfin, à préparer la session en vue de mettre en place un secrétariat définitif du comité du district d'Ignié. Ainsi, ce secrétariat provisoire n'a pu jouer pleinement son rôle, en raison du manque de moyens financier et de l'indisponibilité de certains de ses membres.

Josiane Mambou Loukoula

SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE

Une étude du coût minimum du régime alimentaire en cours au Congo

La séance spéciale d'information a été organisée le 10 avril, à Brazzaville, par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour sensibiliser l'opinion à l'utilité de ce projet et expliquer la méthodologie de cette étude.

Cette étude, qui se réalise de concert avec le PAM, consiste à évaluer la sécurité nutritionnelle des ménages congolais les plus vulnérables compte tenu de leurs capacités financières. Elle concerne, notamment, l'énergie, les protéines, les graisses, les vitamines et les minéraux contenus dans les aliments. La collecte des données, réalisée avec le ministère du plan, consiste, dans un premier temps, à vérifier les aliments régulièrement consommés par les Congolais et disponibles sur le marché. Cette première étape permettra ensuite au PAM d'enquêter sur le prix auquel ces aliments sont vendus et débouchera sur une évaluation des coûts que les familles supportent pour ces dépenses au quotidien. « Nous sommes en train de regarder, d'un côté, les aliments qui sont disponibles et le coût de ces aliments ainsi que ce qu'une famille doit avoir du point de vue alimentaire, surtout pour les enfants de moins de deux ans, afin que l'ensemble de la famille ait les apports alimentaires nécessaires et adéquats pour être en bonne santé et mener une bonne vie », a souligné le représentant du PAM au Congo, David Buman, qui a supervisé la séance d'information de cette étude.

Le but de cette étude, dont les résultats seront publiés très prochainement, n'est pas de changer les habitudes alimentaires des Congolais, mais d'ajouter à leur régime ce qui manque afin de garantir un bon équilibre alimentaire.

L'objectif est de contribuer aussi bien à la durée de vie des populations qu'à leur productivité. Car, d'après David Buman, une étude a montré qu'une bonne nutrition a un impact sur la vie des personnes. La même enquête, a-t-il ajouté, a révélé qu'un enfant bien nourri gagnait 50% de plus sur sa vie : il tombera moins malade, gagnera en énergie pendant son travail et vivra plus longtemps. La productivité du pays en dépend aussi, a renchéri le représentant des Nations unies.

À travers cette présentation, le PAM, par le biais d'une consultante internationale spécialiste dans le domaine, a non seulement expliqué la méthodologie de cet outil, mais surtout a montré comment les résultats de cette étude pouvaient être utiles à la population.

Cette expérience a été déjà tentée dans plusieurs pays dont l'Afghanistan, et les résultats se sont révélés satisfaisants.

Firmin Oyé



Les militants lors de la réunion du 12 avril



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo

«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»

Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexplorées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emeraude.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures
et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval
pétrolier pour accompagner le Plan de
Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence
Internationale & Exposition sur les
Hydrocarbures au Congo



14 - 16 April 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

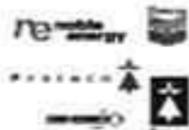
SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OIL



SPONSOR ARGENT



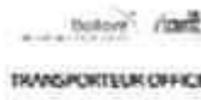
SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISE PAR



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *La plupart des marchés africains, et particulièrement celui du Congo, sont petits et isolés. Il faut relier ces marchés afin de permettre des économies d'échelle, de stimuler les investissements et de favoriser la croissance.* »

Sylvie Dossou Kouamé, représentante de la Banque mondiale au Congo, Le Metropolis N°12 de septembre-octobre 2012

□ « *La pauvreté est considérée comme le ferment de l'insécurité et de l'instabilité sociale.* »

Idriss Déby, président tchadien, Afrik.com, 14 juin 2013.

□ « *Les jeunes sont des piliers dans une résolution de la crise car ils ont la capacité d'agir comme acteurs stratégiques de leur propre développement. Si les conditions ne leur sont pas données, la crise ne sera pas conjoncturelle mais structurelle, car il est nécessaire de faire tomber ce qui ne fonctionne plus pour permettre à la nouveauté d'émerger.* »

Dina Krauskopf, Directrice du Collectif de jeunesse d'Amérique latine de la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO), dans SHSregards 28-29

□ « *L'avenir de l'Ukraine ne doit et ne peut dépendre que des Ukrainiens.* »

Gérard Araud, ambassadeur de France aux Nations unies, le Parisien, le 14 avril 2014

□ « *Les petits pays ne s'en sortiront pas sans intégration régionale. C'est l'idée de locomotive : l'Afrique a besoin de pôles de croissance, de grands pays, de grandes villes, reliés aux plus petits par des infrastructures performantes.* »

Carlos Lopes, l'économiste bissau-guinéen, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, JA, le 5 avril 2014

**Double terrain à vendre à Massengo et Kintélé (domaine)
Contacter : 06 821 82 80**

LEBENBAY

1-Apprenez l'anglais ou l'informatique à domicile ou dans votre entreprise
2-Séjours linguistique aux USA. Apprenez l'anglais aux USA
Tél : 05 588 69 67 / 01 044 87 04

GENDARMERIE NATIONALE

Vulgarisation du plan d'action annuel du commandement

Le document a été diffusé au cours de la conférence de planification annuelle qui s'est déroulée en deux phases. D'abord, la conférence des commandants de régions et de grandes formations du 1er au 3 avril à Ewo dans la Cuvette-Ouest et celle des cadres de l'état-major du commandement de la gendarmerie nationale, du 8 au 10 avril à l'École de gendarmerie nationale (EGN) à Brazzaville.

Organisée chaque année, la conférence de planification annuelle a pour but principal de vulgariser la directive du plan d'action annuel du commandement de la gendarmerie nationale. Cela en vue de son appropriation pour l'élaboration efficiente des plans d'action des grands subordonnés et du tableau de bord du commandement. En effet, la directive 2014 de la gendarmerie nationale se décline en deux parties : les activités découlant de la directive du ministre de la Défense nationale et celles programmées sur initiative du commandement. Les actions retenues en fonction des objectifs spécifiques de la gendarmerie concernent l'organisation structurelle et fonctionnelle de la gendarmerie ; les ressources humaines, financières, matérielles et le patrimoine ; la formation et l'entraînement ; l'activité et les capacités opérationnelles ; les activités de pilotage, de suivi et de contrôle.

Selon le commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie nationale, le colonel Bellarmin Ndongui, au terme de ce double rendez-vous, et au regard des nombreux exposés et échanges qui ont marqué les travaux

à Ewo tout comme à Brazzaville, les objectifs de la conférence ont été atteints au-delà de leurs attentes. Il en a tiré quelques leçons dont la formule d'une double réunion délocalisée et le bon cadrage des objectifs.

Les participants ont également éprouvé la nécessité de disposer d'une équipe d'aide au pilotage pour accompagner la constance du décideur qui a besoin de rester calme et serein dans la tempête. Ils ont aussi noté l'importance du dialogue de commandement pour promouvoir l'unité de pensée et d'action, aussi bien dans la chaîne verticale entre le centre et le terrain, que dans la relation horizontale entre tous les cadres d'un même niveau. Ils ont ensuite recommandé la nécessité d'une procédure formelle de planification et de pilotage et de faire un effort sur la formation des cadres au management pour relever le défi de bonne gouvernance et lutter contre l'immobilisme et les pratiques de leurs habitudes. « *La conférence de planification est parvenue à un tableau de bord qui sera une véritable cabine de pilotage avec tous les instruments de navigation en parfait état de fonctionnement. L'appropriation de votre directive par ses exécutants, est la clé de l'engagement au contrat de performance qui s'impose à chacun et à tous* », a conclu le commandant en second.

Voir grand et viser large

Présidant les travaux, le commandant de la gendarmerie nationale a rappelé que le plan d'action 2014 intègre

bien les outils de suivi, de contrôle et d'évaluation respectueux des règles de gestion axée sur les résultats. Il prend également en compte les orientations du président de la République, chef suprême des armées, et celles édictées par la directive annuelle du ministre de la Défense nationale. L'objectif final doit, a-t-il précisé, demeurer le remplacement de l'action de la gendarmerie au cœur de la vie de l'État et des populations par une action énergique en faveur de la brigade territoriale. « *À Ewo, nous nous sommes engagés désormais à voir grand et viser large. Nous resterons constants sur ce discours et prompts dans sa matérialisation. Toutes vos énergies doivent être orientées dans l'axe d'un changement qualitatif des mentalités de nos hommes, pour placer leurs actions essentiellement au profit des institutions de la République et des populations* », a expliqué le général Paul Victor Moigny.

Enfin, il a souligné que les plans d'action, une fois validés, constitueront une trajectoire à ne dévier sous aucun prétexte au risque de mettre toute l'institution hors de l'orbite. « *Voilà, ce qu'est votre responsabilité dans l'échec ou la réussite de notre vision. La réforme pédagogique de l'EGN, une des thématiques centrales des assises de la conférence de planification annuelle, doit être traduite en termes d'urgence, car les enjeux à court terme sont majeurs et nos perspectives s'élargissent* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

HÔPITAL DE L'AMITIÉ SINO-CONGOLAISE

Plusieurs auxiliaires biomédicaux renforcent leurs capacités

L'accueil, la définition du mot prélèvement, le personnel intéressé, l'équipement utilisé et les mesures de biosécurité constituent une préoccupation pour la direction de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou qui en a fait ses chevaux de bataille.

C'est dans cette optique que s'est tenu le 12 avril, dans cet hôpital situé au septième arrondissement de Brazzaville, un atelier de recyclage axé sur les techniques de base en analyses biomédicales. Celui-ci poursuivait un double ob-

jectif : doter les auxiliaires biomédicaux d'une expertise suffisante dans la connaissance du prélèvement des examens de laboratoire et peaufiner leurs connaissances sur plusieurs aspects de la question, notamment sur le diagnostic du paludisme par la goutte épaisse et le test de diagnostic rapide (TDR), ainsi que sur l'intérêt de la bandelette urinaire dans les diagnostics biologiques.

Le président de l'association Génération Vision Santé plus, Fidèle Mambouéné, principal animateur, a présenté aux participants les

méthodes de travail. Les différents prélèvements ont fait l'objet de simulation au cours de cet atelier. Par exemple, avant tout examen de laboratoire, il faut bien identifier le patient et le matériel, et respecter les normes, notamment la quantité de sang à recueillir dans un tube. « *On ne doit pas prélever avec des seringues, car les résultats peuvent être faussés* », a précisé Fidèle Mambouéné, qui a rappelé que le paludisme représentait la première cause de mortalité infantile au Congo (80%).

Guillaume Ondzé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP : 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014





BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE DANS LE BUREAU PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS envisage de mettre en œuvre le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bureau principal de l'OMS/ AFRO pour améliorer les conditions de travail de son personnel notamment en ce qui concerne le confort.

Pour atteindre cet objectif l'OMS/AFRO à l'intention d'utiliser une partie des fonds alloués à ce projet pour financer les services d'un Consultant individuel pour le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du projet ce projet.

L'OMS/AFRO invite par le présent avis de manifestation d'intérêt les candidats spécialisés dans la climatisation et/ou dans le froid industriel à poser leur candidature pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (qualifications, expériences professionnelles dans le domaine, missions similaires).

Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures du Système des Nations Unies.

Les consultant désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent retirer les termes de références y relatifs tous les jours ouvrables, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 13h00 bureau n°21 de l'Estate à la Cité du Djoué. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 29 avril 2014 à 14 h00 sous pli fermé à l'adresse ci-dessous :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Fait à Brazzaville, le 11/04/2014



AVIS DE RECRUTEMENT

FISCALISTE D'ENTREPRISE MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Ce poste est basé à Brazzaville.

La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés. Les candidats sélectionnés seront informés par téléphone ou par courriel.

QUALIFICATIONS

- Bac + 4 en droit fiscal, en droit des affaires ou en comptabilité option fiscalité

EXIGENCES ET EXPERIENCE

- Avoir 2 ans d'expérience en fiscalité d'entreprise dans un cabinet fiscal ou dans une entreprise
- Etre rigoureux, avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité et de curiosité
- Etre capable de travailler sous pression dans un environnement multi sites.

MISSION DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur financier, la personne recherchée assurera les missions suivantes :

- Veiller à la bonne application par l'entreprise de la législation fiscale
- Prévenir les risques fiscaux
- Réaliser la veille fiscale
- Conseiller l'entreprise sur les dossiers à implication fiscale
- Etre l'interface entre l'entreprise et l'administration fiscale
- Assurer auprès des différents services de l'entreprise des sensibilisations sur la fiscalité

Les candidats devront déposer au plus tard le **25 Avril 2014 à 14h30**, leur dossier de candidature comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes à partir du BAC et un récépissé d'inscription à l'ONEMO au registre des demandeurs d'emploi à la **Direction Générale des MUCODEC, Sise boulevard Denis. Sassou Nguesso, BP : 13.23 - Téléphone : 06 987 90 00 – 05 547 90 00 Brazzaville**, ou envoyer par courriel à notre adresse mail: secretariat.dg@mucofec.com avec la mention « **Candidature au poste de Fiscaliste** »

CONGO-AFRIQUE DU SUD

Évaluer la coopération et définir un nouveau partenariat

Les délégations d'experts sud-africains et congolais ont entamé, le 14 avril à Brazzaville, les travaux de la deuxième session de la grande commission mixte de coopération, en vue de définir une nouvelle vision de leur partenariat.

En effet, il s'agira notamment de développer de nouveaux axes de coopération ; de déterminer les résultats obtenus ; d'identifier les forces et faiblesses, ainsi que les contraintes survenues dans le processus de mise en œuvre des engagements pris au cours de la première session qui s'était tenue en octobre 2010 en Afrique du Sud. « L'essence de cette vision réside fondamentalement dans la nécessité de situer nos relations économiques au niveau des excellentes relations politiques qui existent entre nos deux pays, lesquelles sont forgées dans notre combat commun contre l'apartheid et le colonialisme pour l'indépendance, la paix et le développement », a précisé l'ambassadeur du Congo en Afrique du Sud, Émile Léonard Ognimba, dans son discours d'ouverture. Parlant de la coopération entre l'Afrique du Sud et le Congo, il a rappelé des avancées «

significatives » obtenues dans plusieurs secteurs, notamment, les mines, l'agriculture, la culture et les arts, la défense et la sécurité, les télécommunications, la santé, les transports. En même temps, il s'est dit réjoui de la présence sud-africaine au Congo à travers des grandes entreprises comme Exxaro, MTN, South Africa Airway et AgriSA. Par ailleurs, le diplomate a reconnu quelques faiblesses dans l'évaluation de cette coopération, mais ces faiblesses, a-t-il ajouté, peuvent être comblées si les deux parties peuvent parvenir à les déceler. « On nous dira que ce n'est pas assez, nous en convenons, mais n'est-ce pas là l'annonce d'un partenariat porteur et prometteur que nos peuples appellent de tout leur vœu et auquel nous croyons fermement ? Les faiblesses existent. Nous ne le cachons pas. Cependant, nous aurons réalisé un travail responsable, si nous parvenons à focaliser ces faiblesses de manière à les combler et à les transformer en sources de progrès », a-t-il indiqué.

« Il me paraît important que chacune de nos sessions imprime son originalité à la conduite de notre partenariat. Cela nous évitera de

nous inscrire dans une logique de routine qui nuira à l'imagination. Dans ce contexte, une meilleure interaction entre nos deux ministères en vue d'un suivi plus étroit de nos activités me paraît essentielle. Nos deux chefs d'État nous en ont au demeurant donné l'exemple en instaurant entre eux un dialogue régulier et fructueux dont nous devrions nous inspirer », a-t-il ajouté.

Le chef de la délégation des experts sud-africains, Maître Yolisa Maya, a pour sa part souligné l'importance de cette réunion, et insisté sur le renforcement des relations bilatérales qui existent entre les deux pays, à un niveau supérieur. « Ces consultations sont une occasion pour les deux côtés de réfléchir et d'améliorer les relations importantes qui existent entre nos deux Nations. Cela crée un espace pour examiner la portée de nos relations dans des domaines très variés au profit de nos populations », a-t-elle relevé.

Le rapport issu des travaux des experts sera par la suite soumis à l'examen et à l'approbation au cours de la réunion des ministres qui s'ouvre le 16 avril.

Yvette Reine Nzaba

VIE SYNDICALE

La Fetrasseic menace de faire grève dès la rentrée 2014-2015

La Fédération des Travailleurs de la Science, des Sports, de l'Enseignement, de l'Information et de la Culture (Fetrasseic) a déploré, le 9 avril à l'issue des travaux du conseil fédéral, les conditions de transport dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le conseil fédéral, qui a désapprouvé cette situation, compte lancer un avis de grève dès la rentrée des classes 2014-2015 au cas où le gouvernement ne met pas en circulation des bus municipaux dans les deux villes précitées.

« Le conseil fédéral constate avec amertume que les autorités tant gouvernementales que communales ne se préoccupent pas des tracasseries de transport qu'endurent les élèves et les travailleurs adhérents de la Fetrasseic. Les promesses d'achat et de mise en circulation de bus par les différentes sessions des conseils municipaux ne sont jamais tenues », indique la déclaration.

À Brazzaville et à Pointe-Noire, la Fetrasseic constate que les conditions de transport sont défavorables depuis les années 1990 au regard des phénomènes d'embouteillage, du demi-terrain et du non-respect du code de la route par les chauffeurs. « Le gouvernement congolais n'a jamais pris l'initiative d'améliorer les conditions de transport dans le périmètre urbain des deux villes précitées. Le gouvernement encourage la minorité des travailleurs des bus dans leur politique d'asphyxie des travailleurs en général et ceux de la Fetrasseic en particulier. Le phénomène de demi-terrain hypothèque dangereusement le revenu des militants de la Fetrasseic qui consacrent 15 à 20% de leur salaire. Le conseil fédéral exige du gouvernement et des conseils municipaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, l'achat de bus et la construction de voies secondaires pour désengorger les voies principales et résorber le phénomène des embouteillages », insiste cette déclaration. La Fetrasseic sollicite également du gouvernement, le maintien des enseignants admis à la retraite à leur poste de travail, durant la période de l'année scolaire. « L'abandon des enseignements par les professeurs admis à la retraite en pleine année scolaire a pour conséquence la perturbation des élèves qui présentent les examens d'État. Les participants au 2e conseil fédéral de la Fetrasseic demandent au gouvernement de maintenir les enseignants admis à la retraite en période scolaire en assurant également le paiement de leur salaire pour leur permettre d'achever dans la sérénité les programmes, voire participer à la correction des examens d'État », poursuit la déclaration.

L'école congolaise connaît des difficultés depuis plusieurs décennies. Ces difficultés se matérialisent par le manque criant de personnel enseignant de qualité dans les villages, et par des effectifs pléthoriques dans les salles de classe occasionnant ainsi de mauvaises conditions d'études. Actuellement, il y a plus de 8.000 enseignants en instance de recrutement à la direction générale de l'administration scolaire (DGAS). Suite à cette situation préoccupante, le conseil fédéral de la Fetrasseic demande au gouvernement : « De recruter les bénévoles de l'enseignement en exercice dans les écoles ainsi que tous les finalistes des écoles de formation de l'enseignement. »

Fortuné Ibara



Organisation
Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L'
Afrique

BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LES ETUDES D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE DANS LE BUREAU PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS envisage de mettre en œuvre le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bureau principal de l'OMS/ AFRO pour améliorer les conditions de travail de son personnel, notamment en ce qui concerne le confort.

Pour atteindre cet objectif, l'OMS/AFRO à l'intention d'utiliser une partie des fonds alloués à ce projet pour financer les services d'un bureau d'études chargé de réaliser les études techniques, le suivi et le contrôle des travaux relatifs à ce Projet.

Les bureaux d'études spécialisés dans la climatisation et/ou dans le froid industriel sont invités à présenter leurs offres.

L'offre devra comporter deux volets :

- Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Les Références professionnelles ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
- La liste des agents clés avec leur CVs,
- L'agrément du ministère de la construction,

- L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BU-

REAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER LES ETUDES D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE DANS LE BUREAU PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO-2014 », devra être déposée au plus tard le 29 Avril à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée 22 Avril 2014 à 10h00 avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

N.B : La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique des termes de références.

L'ouverture des offres en séance public aura lieu le 30 Avril 2014 à 13h00 dans la salle E-2 à l'Estate.

Fait à Brazzaville, le 11/04/2014



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 05556 87 87



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/PEEDU/2013 DU 10 AVRIL 2014

POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION DES POPULATIONS (CPRP) POUR LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de l'élaboration d'un Cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP) dans le cadre du programme visant la restructuration des quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire.

De manière générale le consultant sélectionné devra réaliser les tâches en vue de réaliser le cadre de gestion environnementale et sociale du nouveau projet dans le cadre du prolongement des activités du PEEDU. De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres de préparer le CPRP en s'assurant de sa conformité avec les Politiques Nationales et les Directives de la Banque mondiale en matière de politiques de sauvegardes environnementales et sociales.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies

dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition Janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville – République du Congo -

Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 mai 2014 à 14 heures.

Fait à Brazzaville, le 10 avril 2014.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 05556 87 87



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/PEEDU/2013 DU 10 AVRIL 2014 POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) POUR LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE.

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) dans le cadre du programme visant la restructuration des quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire.

De manière générale le consultant sélectionné devra réaliser les tâches en vue de réaliser le cadre de gestion environnementale et sociale du nouveau projet dans le cadre du prolongement des activités du PEEDU.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres de préparer le CGES en s'assurant de sa conformité avec les Politiques Nationales et les Directives de la Banque mondiale en matière de politiques de sauvegardes environnementales et sociales.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues, et lettre de motivation.).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprun-

teurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville – République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 mai 2014 à 14 heures.

Fait à Brazzaville, le 10 avril 2014.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

JOURNÉE MONDIALE DU PALUDISME

Plus de 500 élèves dépistés gratuitement

Dans le cadre de la célébration de cette journée mondiale, le 25 avril, le Lions Club, en collaboration avec les responsables du Lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, a organisé le jeudi 10 avril dans l'enceinte de l'établissement, une campagne de dépistage gratuit du paludisme destiné à plus de 500.



Un élève en train d'être dépisté

Pour le président du Club Baobab, Beyina Bel-Gazo, l'objectif du Lions Club, en cette Journée mondiale du paludisme, est d'attirer l'attention des jeunes étudiants et lycéens sur la nécessité de combattre cette maladie et d'en prendre conscience. Cette opération, comme chaque année, s'inscrit dans le cadre de la politique sociale du Lions Club menée au Congo. «Elle vise deux objectifs : sensibiliser et prévenir les jeunes sur le danger de cette pandémie, les aider à réduire leur vulnérabilité face au paludisme, et rendre effective l'importance du dépistage», a-t-il ajouté.

«Je vous remercie très sincèrement pour avoir choisi notre établissement qui est le plus grand de la République avec

plus de 10.000 élèves. Le paludisme c'est quand même une grande préoccupation pour tout le monde. Et nous pensons que faire cette opération sur un échantillon de plus de 500 élèves est déjà une très bonne chose. Nous savons que vous faites beaucoup et vous en ferez davantage. Pour ce faire nous vous souhaitons la

bienvenue dans nos locaux qui sont aussi les vôtres», a déclaré dans son mot de circonstance, le proviseur du Lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Jean Paul Ngoma.

Dans cette perspective, d'autres actions de solidarité vont suivre, en l'occurrence la remise d'un don de tables bancs.

Créé en 1917, rappelons-le, par un Américain, le Lions Club est l'une des plus anciennes organisations de bienfaisances au monde. À Brazzaville, il est composé de huit clubs dont plusieurs clubs mixtes. Il a pour vocation, de mener des actions dans le domaine social, environnemental et éducatif.

Guillaume Ondzé

EBOLA

L'Italie incitée à prendre des mesures de protection

L'afflux d'immigrés de ces derniers jours sur les côtes italiennes pourrait représenter les points d'entrée d'un virus contre lequel il n'existe aucun remède.

Le ministère italien est catégorique : plus de 6 000 candidats à l'immigration clandestine en Europe attendent en Libye l'occasion propice pour sauter dans le premier navire en direction de Lampedusa. La petite île sicilienne est devenue la première des étapes pour les désespérés, majoritairement africains, qui font la traversée de la Méditerranée au péril de leur vie. Chiffres confirmés ou contestés notamment par les associations humanitaires qui crient à la surenchère délibérée, il demeure que la question de l'arrivée massive des immigrés en Italie pose problème.

Ces flux représentent «une véritable menace politique», soutient un mouvement xénophobe comme La Ligue du Nord. Ils sont aussi une menace sécuritaire, soulignent aussi bien la police que les gendarmes (les carabinieri) italiens, qui craignent que parmi les migrants puissent aussi s'infiltrer des militants d'Al Qaïda ou des partisans du terrorisme fondamentaliste. Les immigrés proviennent de pays comme la Somalie, l'Érythrée, l'Irak, le Pakistan ou la Syrie

en guerre, des pays où les rivalités politiques ont aussi donné à voir des partisans et des adversaires de la violence ; une contradiction qui pourrait se prolonger sur les terres d'accueil en Europe.

Pour leur part, les autorités sanitaires évaluent le volet du risque sur la santé que ces flux migratoires pourraient représenter. Lorsqu'ils débarquent à Lampedusa, les immigrés sont en principe soumis à une visite médicale, avant d'être renvoyés vers leurs pays de départ, le plus souvent, ou que leurs dossiers de demande d'asile soit analysé dans le détail. Cette procédure a d'ailleurs été au centre d'un scandale récent, une association de volontaires sanitaires ayant souvent utilisé de puissants jets d'eau froide sur des immigrés dénudés, devant le regard de tous, «pour les désinfecter».

«La bactérie du virus Ebola qui est en train de frapper des pays africains comme la Guinée, le Libéria, la République centrafricaine et d'autres pays voisins est la plus agressive qui soit. À ce jour, elle a déjà causé la mort de 130 personnes», croient savoir deux sénateurs : Lorenzo Battista, secrétaire de la commission Défense, et Luis Alberto

Orellana de la commission Affaires étrangères de la chambre haute italienne. Pour eux, il n'est pas question de se demander s'il faut se protéger contre une menace aussi lointaine.

«Le président de l'Association des microbiologistes italiens, Pierangelo Clerici, l'a dit avec clarté : il est grand temps que l'Italie engage des mesures de précaution dans les aéroports et centres d'accueil [des migrants]. Le réseau des laboratoires de microbiologie clinique en Italie comprend des centres de référence ayant des structures d'isolement et les capacités techniques adaptées de diagnostic pour ce genre de pathologies», ont affirmé les deux élus.

Ils ont ajouté que, pour eux, la menace était bien réelle: «Ces jours-ci, nous voyons arriver des centaines et des centaines d'immigrés dont beaucoup provenant de l'Afrique centrale et équatoriale, des pays où ont lieu, pour certains, des conflits ethniques et des guerres civiles. Il y a lieu d'activer une sorte de task force dans les ports et aéroports et surtout à Lampedusa, à Pantelleria et sur les côtes d'Agrigente», ont-ils recommandé.

Lucien Mpama

ITALIE

Faire appel à Berlusconi pour sauver une Congolaise tétraplégique ?

Cette curieuse proposition vient d'un missionnaire italien contesté. Elle divise l'opinion italienne.

D'abord, le contexte, peu banal. Silvio Berlusconi, plusieurs fois Premier ministre, a été condamné à une peine de prison immédiatement commuée en travaux d'intérêt public. Un procès, très long et tortueux, a fini par le reconnaître coupable de fraude fiscale. Mais la justice italienne dispose qu'au-delà d'un certain âge, aucun condamné ne peut aller en prison, mais doit, à la place, effectuer des travaux bénéficiant à la communauté.

À presque 78 ans, le fondateur du parti Forza Italia, propriétaire de l'équipe de football du Milan AC, des chaînes de télévision du groupe Mediaset, homme le plus riche d'Italie qui a régné sur la scène politique pendant plus de vingt ans, ne pouvait visiblement pas aller en prison. L'alternative était de rester aux arrêts domiciliaires ou bien d'effectuer ces fameux travaux d'intérêt public. Lui-même avait opté pour aller chaque semaine servir dans un hospice de vieillards handicapés des environs de Milan, sa ville de résidence et capitale économique de l'Italie.

C'est dans cette phase où la justice évalue les options à retenir — avec peut-être, affirment les médias,

une préférence pour un service hebdomadaire dans un hospice — qu'entre en jeu le père Fedele Bisceglia. Religieux franciscain, il a déjà séjourné au Congo-Brazzaville. Mais sa notoriété en Italie s'est faite sur un triste épisode qui l'a vu condamné par la justice de son pays pour, disons, indécence sur la personne d'une religieuse. Des faits graves, qu'il a toujours niés avec énergie, multipliant les coups d'éclat, y compris en vivant sous un pont de Consence (en Calabre, au sud) pour protester de son innocence.

Sa proposition aujourd'hui est toute simple. La justice s'interroge sur le lieu où Berlusconi devra accomplir sa peine? Pas de problème, dit père Fedele, comme on l'appelle en Italie : il a écrit tout simplement à Berlusconi. «Je lui ai écrit pour lui proposer de venir donner un coup de main au "Paradis des pauvres", la nouvelle structure que nous mettons sur pied pour les enfants abandonnés et, notamment de venir aider aux soins d'une enfant de 12 ans tétraplégique, que j'ai trouvée abandonnée au Congo-Brazzaville et que j'ai ramenée en Italie. Elle ne marche pas, ne parle pas, mais elle est toujours souriante, arrachant larmes et sourires à tous ceux qui

l'approchent.»

Et le missionnaire d'appuyer: «Le Paradis des pauvres accueillera tous les enfants handicapés. Mais je suis pauvre. Aujourd'hui, je suis contraint de ramasser de la ferraille et de la recycler. À pas d'escargot, je travaille à ce projet tous les jours. Y arriverai-je?». Il appelle Berlusconi à l'aide, le tutoyant à la manière italienne: «Viens à Cosence pour aider les enfants malheureux. Viens, tu seras accueilli avec le grand amour franciscain et chaleur humaine. Si tu ne peux pas venir, aide-moi à aider ces enfants!» Fin de la lettre.

Personne ne peut dire si l'ancien Premier ministre répondra au moins à la demande d'aide du vieux missionnaire. Mais la presse de samedi ne bruissait que de cette requête que d'aucuns qualifiaient déjà de cocasse. Il y a ceux qui y allaient de leurs sarcasmes, soulignant que Silvio Berlusconi était certes généreux, mais que sa proximité avec le missionnaire chahuté n'améliorerait pas sa propre image assez écornée en matière des mœurs. Et il y a ceux pour qui cette invitation à Cosence est tout simplement une irrévérence de plus contre l'homme d'État.

L.Mp.

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebrselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City (Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

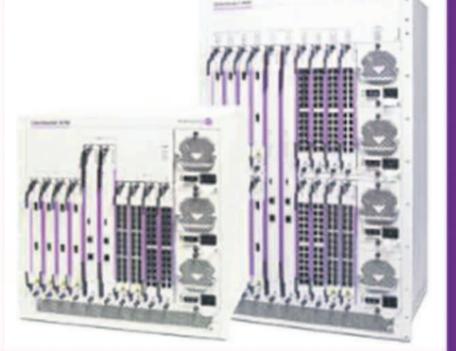
Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



A STAR ALLIANCE MEMBER



GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE Avec les solutions Alcatel-Lucent



**COMMUNIQUEZ INTERACTIVEMENT
AVEC VOS CLIENTS / PARTENAIRES & COLLABORATEURS
PARTOUT DANS LE MONDE**

CONTACTEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CENTRAFRIQUE

Le HCR préoccupé par la situation des réfugiés fuyant vers le Cameroun

Ces deux dernières semaines, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a reçu des informations selon lesquelles des anti-balaka et des milices chrétiennes bloquaient les routes et attaquaient les civils tentant de fuir les exactions en République centrafricaine.

«Ces deux dernières semaines, nos collègues au Cameroun ont vu des réfugiés arriver avec des blessures de machettes. D'autres sont blessés par balle», a déclaré Melissa Fleming, porte-parole du HCR, lors d'un point de presse à Genève.

Le personnel du HCR a également vu un nombre important de personnes traverser la frontière vers le Cameroun via des points de passage et faire marche arrière afin d'échapper aux milices anti-balaka. «De nouveaux arrivants ont expliqué à nos collègues que les milices anti-balaka bloquent les routes principales au Cameroun, ce qui les oblige à marcher dans la brousse pendant deux à trois mois avant d'arriver à la frontière», a indiqué la porte-parole. Les réfugiés ont également indiqué que des miliciens anti-balaka les avaient attaqués pendant leur fuite. Elle a en outre précisé que la ma-

ajorité des nouveaux arrivants, principalement des musulmans, étaient des femmes, des enfants et des personnes âgées. Ils ont déclaré à des employés du HCR que les hommes sont restés en République centrafricaine pour créer des groupes d'autodéfense et protéger leur communauté ainsi que leurs biens. «Le HCR appelle les anti-balaka à cesser d'empêcher les civils en quête de sécurité de fuir vers les pays voisins», a déclaré Melissa Fleming. Elle a également appelé toutes les parties au conflit à renoncer à la violence.

En collaboration avec ses partenaires, le HCR a augmenté le nombre de cliniques mobiles à l'entrée du Cameroun pour administrer des soins d'urgence aux réfugiés. L'organisation fournit également un appui aux dispensaires publics qui sont débordés par le nombre de réfugiés en mauvais état de santé.

De son côté, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, vient d'effectuer une visite au Congo au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président de la République Denis Sassou N'Guesso des der-

niers développements de la situation sécuritaire en République centrafricaine et dans les pays limitrophes.

Cette visite est intervenue au moment où le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 10 avril, une résolution créant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine qui comptera 12 000 Casques bleus. Pendant ce temps, à Bria, la situation reste toujours très tendue après des affrontements entre des ex-Seleka et les forces internationales Misca et Sangaris. Lors des manifestations hostiles à la présence des troupes internationales, deux soldats de la force africaine ont été blessés.

Après cette vague de violence, une tentative de dialogue a été lancée le 11 avril par une délégation de haut niveau qui s'est rendue sur place.

Signalons qu'à Bria, les ex-Seleka se divisent désormais en deux camps. Certains sont prêts à un arrangement et à déposer les armes. D'autres, par contre, refusent la présence des forces de la Misca et Sangaris.

Yvette Reine Nzaba

Nkosazana Dlamini-Zuma appelle les partenaires internationaux à continuer à soutenir la Misca

Dans la perspective du déploiement des troupes de l'ONU en Centrafrique et du transfert d'autorités de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) à la Minusca, prévu pour le 15 septembre, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a réitéré, ce lundi 14 avril, l'appel de l'UA aux États membres et aux partenaires internationaux pour qu'ils apportent tout le soutien nécessaire à la force africaine dans ce pays.

«La Présidente de la Commission appelle tous les partenaires de l'UA, y compris les Nations unies, à apporter l'appui nécessaire à ces efforts et à éviter tout double-emploi avec la création d'un autre mécanisme international», a souligné Nkosazana Dlamini-Zuma dans un communiqué, dans lequel elle se félicite de l'adoption d'une résolution autorisant une opération de maintien de la paix des Nations unies en Centrafrique. Elle a invité la Misca «à s'acquitter pleinement de son mandat» tel que fixé par le CPS dans son communiqué du 19 juillet 2013 et le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2127 (2013) du 5 décembre 2013. Il s'agit en particulier, pour la force africaine avec le soutien de l'Opération française Sangaris et de l'Opération prévue EUFOR-RCA, de continuer à assurer la direction des efforts en cours visant à mener à bien la phase initiale de stabilisation, et ce en s'appuyant sur les progrès importants enregistrés sur le terrain, de manière à créer des conditions favorables à la réalisation des objectifs assignés à la Minusca. Nkosazana Dlamini-Zuma a assuré que dans le même temps, l'UA, en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), intensifiera ses efforts pour «renforcer et coordonner le soutien international à la transition centrafricaine», à travers le Groupe international de contact sur la RCA (GIC-RCA), dont le rôle est reconnu dans la résolution 2149 (2014). «En coordination avec la République du Congo, qui copréside le GIC-RCA, la Commission est en train de prendre les mesures de suivi convenues lors de la quatrième réunion du Groupe tenue à Brazzaville, le 21 mars 2014, en vue de renforcer son efficacité et le soutien à la transition en RCA», a-t-elle relevé.

La présidente de la Commission a saisi cette occasion pour, une fois encore, rendre hommage à la direction de la Misca et aux pays contributeurs de troupes et de personnels de police, pour leur engagement et les sacrifices consentis en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation en RCA. Elle a réitéré l'appréciation de l'UA aux dirigeants de la Céac, notamment les présidents Idriss Deby Itno du Tchad, président en exercice de l'organisation des pays d'Afrique centrale, et Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo, médiateur de la Céac, pour leurs efforts inlassables et «le volontarisme dont ils font preuve dans la recherche d'une solution durable à la crise en RCA». Et Nkosazana Dlamini-Zuma de conclure: «Le rôle continu de l'UA et de la région, par le biais de la Céac, sera crucial pour l'aboutissement du processus en cours en RCA.»

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Le procès de deux fils de Mouammar Kadhafi reporté au 27 avril

Saadi et Seif al-Islam Kadhafi, deux fils de l'ex-guide libyen Mouammar Kadhafi, vont être jugés pour crimes de guerre et corruption. Ce procès que la communauté internationale suivra de près concerne également plus d'une trentaine de responsables de l'ex-régime libyen, inculpés pour la répression de la révolte de 2011 qui avait entraîné la chute des autorités de l'époque.

En attendant le déroulement du procès, Hanan Salah, spécialiste de la Libye au sein de l'ONG Human Rights Watch, pense qu'il ne pourra croire en la justice libyenne que si les personnes poursuivies peuvent être jugées de manière équitable. «S'ils ne bénéficient pas d'un procès équitable, cela laissera penser que la nouvelle Libye ne pratique pas une justice», a-t-il fait remarquer. «Jusqu'à présent, il y a eu des problèmes de représentation judiciaire. Nombre de ceux en procès n'ont pas eu droit à un avocat depuis le début – condition essentielle à un procès honnête», a ajouté Hanan Salah.

Le procès des dignitaires de Mouammar Kadhafi se tient grâce, entre autres, aux efforts entrepris par des ONG de défense des droits de l'homme, dont Human Rights Watch. En témoigne ce qui s'était passé en février dernier, lorsque l'organisation constata que Seif al-Islam Kadhafi et certains digni-

taires du régime dont l'ex-chef des renseignements Abdallah al-Senoussi, inculpés dans la même affaire, étaient toujours privés d'avocats pour leur procès. L'organisation lança un appel pressant au gouvernement libyen, lui demandant de leur permettre d'accéder à des avocats pour leur défense. «Le gouvernement libyen devrait faire davantage d'efforts pour s'assurer que ces anciens fonctionnaires détenus bénéficient d'un avocat et de la possibilité de se défendre devant un juge», avait déclaré Nadim Houry, le directeur adjoint Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'organisation de défense des droits de l'homme.

Cet appel à l'endroit des autorités libyennes était adressé suite à la demande de quatre détenus que le responsable de l'ONG venait personnellement de rencontrer. Seif al-Islam Kadhafi et al-Senoussi lui avaient dit, à cette occasion, qu'ils n'avaient pas d'avocats, tandis que Bouzid Dorda (ancien chef des renseignements) et al-Baghdadi al-Mahmoudi (ex-Premier ministre) avaient, en ce qui les concerne, indiqué avoir été privés d'un accès adéquat à leurs avocats.

Saadi Kadhafi, qui a eu une brève carrière dans le football professionnel a été extradé début mars du Niger vers la Libye. Quant à Saïf al-Islam, longtemps considéré comme

l'héritier politique de son père, il est détenu par une milice de Zentane, ville de l'ouest du pays, qui refuse de le livrer au gouvernement central. Il pourrait ainsi comparaître par visioconférence.

En fin octobre dernier, la justice libyenne avait inculpé une trentaine des principaux responsables du régime déchu de Mouammar Kadhafi, dont Seif al-Islam et Senoussi, pour la répression de la révolte suscitée. Les deux détenus faisaient depuis lors l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale (CPI) qui les soupçonne de crimes de guerre lors de la révolte. Au mois de mai, la CPI avait débouté les autorités libyennes de leur demande de juger devant les tribunaux libyens Seif al-Islam en raison des doutes sur la capacité de Tripoli à leur garantir un procès juste et équitable. Un bras de fer opposait jusqu'ici les deux parties qui se disputaient la responsabilité de les juger. Notons que le procès des deux fils de Mouammar Kadhafi et d'autres dignitaires de son régime s'ouvre au lendemain de la démission du Premier ministre par intérim Abdoullah al-Thinni, consécutive à une agression dont a été victime sa famille. Le nouveau chef du gouvernement, qui succédait à Ali Zeidan, n'est resté en fonctions que quelques jours.

Nestor N'Gampoula

LES BRÈVES DU MONDE

Centrafrique : les soldats tchadiens se retirent de la force africaine

L'intégralité du contingent tchadien incorporé à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) vient de se retirer de la République centrafricaine. La force africaine perd ainsi quelque 850 hommes qui étaient déployés dans le Nord, dans les villes de Bossangoa, Bouca, Batangafo, Kaga Bandoro, Ndélé, Kabo et Dekoa. Le Tchad se retire donc de la République centrafricaine, comme il l'avait annoncé il y a une semaine. Ndjamenai avait dénoncé une campagne malveillante après des critiques formulées contre les agissements de son armée dans ce pays.

Ukraine : la réunion d'urgence à l'ONU tourne au dialogue de sourds

Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité a tourné dimanche soir au dialogue de sourds entre Occidentaux et Russes, les premiers accusant Moscou d'avoir orchestré la tension dans l'est de l'Ukraine alors que Moscou mettait Kiev en demeure de «cesser d'utiliser la force contre le peuple ukrainien».

Guinée-Bissau : les élections présidentielles et législatives ont eu lieu Dimanche 13 avril,

750 000 électeurs étaient appelés aux urnes pour le premier tour de la présidentielle et pour les législatives. Le scrutin avait été reporté à plusieurs reprises. Les observateurs attendent beaucoup de ces élections. Ils espèrent qu'elles permettront le retour de la stabilité dans ce pays dont l'histoire est jalonnée par des coups d'État. La mobilisation des électeurs a été forte, particulièrement celle des jeunes.

Libye : le Premier ministre démissionne

Cinq jours après sa nomination, le Premier ministre libyen Abdallah al-Theni a annoncé dimanche qu'il démissionnait suite à l'attaque dont il avait été victime au cours de la nuit précédente. Cette annonce survient alors que les autorités semblaient être en passe de régler le blocage depuis cet été des terminaux pétroliers, même si les exportations n'ont pas encore repris. Samedi soir, des hommes armés ont attaqué le Premier ministre libyen et sa famille : le véhicule d'Abdallah al-Theni a été volé, mais l'attaque n'a pas fait de blessé. «Je n'accepte pas que les Libyens s'entretient à cause de ce poste», a justifié Abdallah al-Theni dans le communiqué adressé au Parlement libyen annonçant sa démission. Ancien ministre de la Défense, colonel de l'armée à la retraite, âgé de 60 ans, Abdallah al-Theni est un proche du bloc des islamistes. Il avait été confirmé dans ses fonctions de Premier ministre par le Parlement libyen le 8 avril, prenant la suite d'Ali Zeidan, limogé le 11 mars.

Tiras Andang

Le cabinet international Deloitte, célèbre l'ouverture à Brazzaville de son second bureau au Congo

Deloitte Congo, a inauguré le 10 Avril à Brazzaville, son second bureau dans le pays. Cet événement s'est déroulé au restaurant Mami Wata, dans un cadre décontracté, en présence d'éminentes personnalités issues du monde des affaires, de l'administration congolaise et des institutionnels. Le cabinet international d'audit et de conseil poursuit son ambitieuse stratégie de développement en Afrique centrale.



Allocution d'Alain Penanguer, Managing Partner de Deloitte Afrique francophone

La soirée a débuté avec le discours d'**Alain Penanguer**, Managing Partner de Deloitte Afrique francophone – réseau de 15 bureaux répartis dans l'ensemble de la région francophone. Il a réaffirmé les ambitions de Deloitte en Afrique centrale, à savoir être au plus près des acteurs qui contribuent quotidiennement à l'émergence de la région et continuer à déployer les compétences là où « les clients en ont le plus besoin ». Enfin, Alain Penanguer a annoncé le rapprochement avec le cabinet de conseil juridique et fiscal Sutter & Pearce dirigé par Richard Moulet. Ce rapprochement renforce la capacité de Deloitte Congo à offrir à ses clients

une palette d'expertises pour les accompagner dans le développement et la sécurisation de leurs opérations.

Quelques minutes plus tard, **Marc Alexandrenne**, Associé en charge des activités de Deloitte au Congo, a pris la parole devant l'assemblée et est revenu sur le potentiel qu'offre le pays pour les investisseurs étrangers. Il a insisté sur la variété des projets de développement au Congo qui explique aujourd'hui la volonté de Deloitte d'être présent dans la capitale pour accompagner les différents acteurs de l'économie congolaise.

Ce sont notamment une partie de ces clients et acteurs qui ont témoigné et félicité Marc Alexandrenne ainsi que le cabinet Deloitte « pour les prestations de qualité reçues depuis de nombreuses années » et pour « une équipe à taille humaine promettant la qualité d'une signature internationale ». Parmi les clients présents : Mme Lendoye, Directrice de L'audit à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale et Laurent Dupuis Directeur Financier –



Marc Alexandrenne et l'équipe de Deloitte Brazzaville



un leader de la transformation de l'aluminium.

Ce nouveau bureau conforte la présence de Deloitte en Afrique centrale, déjà présent à N'Djamena, Kinshasa, Lubumbashi, Malabo, Libreville, Port-Gentil et Douala.

A noter que Deloitte dispose désormais de 15 bureaux en Afrique francophone et compte plus de 34 bureaux sur l'ensemble du continent. Un réseau panafricain qui permet au cabinet d'accompagner ses clients multinationaux et

panafricains sur l'ensemble du continent à l'aide d'une offre de services multidisciplinaires aux entreprises : audit, financial advisory, juridique et fiscal, consulting & advisory, expertise comptable. Le cabinet Deloitte, avec l'ouverture de nouveaux bureaux en 2013 dans de nombreux pays (RDC, Ethiopie, Sud Soudan, Lybie) et en 2014 (Rwanda, Tchad, Congo), prouve ainsi que la croissance africaine est bel et bien une réalité.

Coordonnées Deloitte Brazzaville

Contact principal
Marc Alexandrenne
malexandrenne@deloitte.fr

Adresse
Institut français du Congo
Espace André Malraux
Place de la République BP 2141

Deloitte.

ALGÉRIE

Six candidats briguent la magistrature suprême

Les Algériens iront aux urnes, le 17 avril, pour élire le nouveau chef de l'État. Six candidats sont en lice dont cinq hommes et une femme. Qui sont les prétendants à la présidence algérienne ?

Abdelaziz Bouteflika : Né en 1937 à Oujda au Maroc, le chef de l'État sortant d'Algérie brigue un quatrième mandat après 14 ans de règne. Ancien ministre de la Jeunesse et des Sports au sein du gouvernement de Ben Balla, Abdelaziz Bouteflika a également été ministre des Affaires étrangères en 1963. Il a occupé ces fonctions jusqu'en 1979. Il est de ceux qui ont soutenu le colonel Boumediène dans la déposition de Ben Balla en 1965. Exilé politique entre 1981 et 1989, il revient sur la scène politique à la faveur des conflits qui ont sévi en Algérie. Il accède pour la première fois à la magistrature suprême en 1999. Seul candidat, il obtient son premier mandat et met en place la "concorde civile" afin d'apaiser les tensions internes du pays. Il participe également à l'amélioration de l'économie algérienne et voit son mandat renouvelé en 2004, puis en 2009. Depuis quelques années, son état de santé est remis en cause. En 2013, il disparaît plu-

sieurs semaines de la scène politique en raison d'un accident vasculo-cérébral. À 77 ans, Abdelaziz Bouteflika n'entend pas lâcher prise.

Ali Benflis : Ancien chef du gouvernement entre août 2000 et mai 2003, Ali Benflis est considéré comme le principal rival du président sortant pour cette élection. À 69 ans, cet ancien magistrat qui s'était fait discret sur la scène politique depuis dix ans, pourrait avoir les épaules suffisantes pour prendre la tête d'El Mouradia, le siège de la présidence algérienne. Né à Batna, à plus de 400 kilomètres de la capitale algérienne, Ali Benflis est devenu juge après avoir obtenu une licence en droit à l'université d'Alger en 1968. Avocat et bâtonnier, il est parmi les co-fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'Homme en 1987. Il a également été ministre de la Justice jusqu'en 1991. Député du FLN (Front de libération nationale) en 1997, c'est lui qui avait dirigé la campagne présidentielle d'Abdelaziz Bouteflika en 1999. Au sortir de ces élections, Ali Benflis occupe alors les postes de Secrétaire général puis chef de cabinet de la présidence de la République avant de devenir Premier ministre en 2000. Il est

écarté en 2003 et se présente un an plus tard à l'élection présidentielle mais échoue devant Abdelaziz Bouteflika.

Moussa Touati : Candidat du Front national algérien (FNA), parti nationaliste conservateur qu'il préside, Moussa Touati est né en 1953, dans une famille marquée par la révolution algérienne. Son père est mort pendant la guerre d'Algérie en 1958. Après avoir obtenu son baccalauréat à Alger, Moussa Touati rejoint l'Armée nationale populaire (ANP) où il reçoit une formation spécialisée, en Syrie et en Libye. En 1978, il intègre le corps des douanes algériennes, puis se tourne vers la politique et participe à la création de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (une organisation nationaliste qui soutient les enfants des martyrs de la guerre d'Algérie). Désigné président du FNA qu'il fonde en 1999, il est « recalé » par le Conseil constitutionnel à la présidentielle de 2004. Sa candidature n'est pas à négliger.

Louisa Hanoune : Elle est la seule femme à figurer parmi les six prétendants à la présidentielle. Secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune est née

en 1954 dans une famille d'origine modeste. Elle est la première fille de sa famille à faire des études supérieures. Après une licence de droit obtenue à l'Université de Annaba, à l'est du pays, elle entame une carrière de militante pendant les années 70, en pleine période post-indépendance. Après être passée par l'Organisation socialiste des travailleurs, un mouvement d'extrême-gauche clandestin, qui lui vaudra d'être emprisonnée pendant six mois en 1983, elle fonde en 1989 l'Association pour l'égalité devant la loi entre les hommes et les femmes, et lutte contre les inégalités inscrites dans le Code de la famille. Elle fait partie, la même année, des fondateurs du Parti des travailleurs (PT), dont elle devient la secrétaire générale. Éluée députée en 1999, elle se présente pour la première fois à l'élection présidentielle en 2004 où elle obtient 1% des voix. Déterminée, elle se représente en 2009 où elle recueille un peu plus de 4% des voix.

Abdelaziz Belaid : Titulaire d'un doctorat de médecine et d'une licence en droit, Abdelaziz Belaid, qui militait dans l'Union nationale des étudiants algériens pendant sa jeunesse, adhère au FLN en

1986 et devient le plus jeune membre du comité central. Député de 1997 à 2007, il est élu secrétaire général de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA). Suite à de nombreux désaccords avec la direction du FLN, Abdelaziz Belaid quitte le parti pour fonder avec des proches le Front El Moustakbal (FM) en février 2012. À 51 ans, il est le plus jeune candidat à se présenter à l'élection présidentielle de 2014.

Ali Fawzi Rebaine : C'est la troisième fois qu'Ali Fawzi Rebaine se présente à l'élection présidentielle. Issu d'une famille révolutionnaire, cet opticien est l'un des fondateurs de l'Association des fils et filles de Chouhada de la Wilaya d'Alger en février 1985, dont il a été le président jusqu'en 1990.

En 1991, il fonde et devient Secrétaire général du parti AHD 54, qui possède deux élus au Parlement algérien. Réélu à plusieurs reprises à la tête du parti, il se présente pour la première fois aux élections présidentielles de 2004, puis en 2009 et en 2014.

Tiras Andang

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Adresse :
 Ville : Code postal :
 Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature**

Mode de paiement : Chèque Espèces

NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
 POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34
 RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

Programme des obsèques de Botoké Casimir

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Botoké, née Ngoko Malongo Emma Angel et les enfants Botoké, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, mari, beau-frère, Botoké Casimir, chef de cabinet du DG de la douane survenu subitement le 6 avril 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au N°6 de la rue Nicolas Claver, quartier NKombo, vers la télévision Nationale Congolaise, à l'arrêt des bus Nkombo, vers les deux stations jumelles.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Mardi 15 avril

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h : recueillement au lieu de service du défunt au beach de Brazzaville ;
- 11h : recueillement à son domicile, suivi d'une prière d'action de grâce ;
- 14h : départ pour le cimetière du centre-ville ;
- 17h : fin de la cérémonie.





THURAYA ET AIRTEL AFRICA ENTRENT EN PARTENARIAT POUR APPORTER UNE CONNECTIVITE MOBILE PAR SATELLITE À 17 PAYS EN AFRIQUE

- Un partenariat unique pour étendre la connectivité mobile et aider à réduire la division numérique en Afrique.
- Les réseaux de distribution de airtel Africa offriront une gamme complète des produits satellite Thuraya y compris SatSteeve, les téléphones satellites XT ainsi que des terminaux mobiles par satellite à large bande.

Le 31 Mars 2014 à Nairobi au Kenya, la société Thuraya Télécommunications Company, un des opérateurs mobiles pionniers en matière de services de téléphonie mobile par satellite, et Bharti airtel International BV, ont annoncé avoir conclu un partenariat afin d'offrir aux clients de **airtel Africa** des produits et des services mobiles par satellite dans 17 pays africains. Les clients de **airtel Africa** bénéficieront grâce à ce partenariat d'une connectivité vocale et à large bande par l'intermédiaire du réseau des satellites Thuraya dans les régions les plus isolées du continent.

À partir du mois de Mai, **airtel Africa** commercialisera ses produits et ses forfaits à travers ces réseaux de distribution et par l'intermédiaire de l'équipe du compte « Entreprise ».

L'extension des réseaux mobiles dans les régions éloignées ou rurales présente à la fois des obstacles géographiques et des défis d'affaires pour relier les gens en Afrique. Le réseau satellite de Thuraya contribue à combler la division numérique en fournissant un moyen immédiat et rentable pour airtel Africa afin d'étendre sa couverture, tout en générant de nouvelles sources de revenus et en fournissant une connectivité essentielle. Le service mobile par satellite de Thuraya peut répondre aux besoins téléphoniques et de données de communication des utilisateurs d'Airtel Africa dans les secteurs de l'exploitation minière, l'énergie, les médias, le gouvernement et les ONG humanitaires.

Samer Halawi, PDG de Thuraya a déclaré : « *Le partenariat de Thuraya avec airtel Africa est un développement très positif qui contribue à réduire la division numérique en Afrique. Nous sommes conscients de l'impact énorme que peut avoir l'accès à des communications fiables sur la vie des gens. Le réseau robuste des satellites Thuraya permettra à airtel Africa de fournir à ses clients, consommateurs et entreprises, des services téléphoniques et de données fiables de haute qualité. Thuraya est bien positionné pour soutenir des opérateurs mobiles comme airtel Africa qui cherchent à étendre leur réseau et services avec des solutions par satellites* ».

Pour sa part, **Christian de Faria**, PDG de airtel Africa a affirmé qu' « *Offrir une connexion solide dans de nombreuses régions isolées de l'Afrique représente un défi. Ce partenariat nous permet d'étendre notre couverture et nos services pour les entreprises et les consommateurs qui vivent ou travaillent dans des régions très isolées.*

Les services par satellite de Thuraya seront combinés avec des appels téléphoniques de haute qualité et de l'accès au large débit auxquels nos clients sont habitués dans nos centres urbains ».

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com.

Pour de plus amples informations, contacter :

Shereen Hanafi
Director of Communications, Thuraya
Tel: + 971-4-4488-888
Email: corporatecomms@thuraya.com

Michael Okwiri
Vice President of Communications & PR, airtel Africa
Email: Michael.Okwiri@afrika.airtel.com





ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA**

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570

> Acer Celeron (Rouge et Gris)

> Acer Aspire V5-131

Spécificités
 * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
 * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
 * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités
 * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités
 * Intel Celeron
 * Système d'exploitation Windows 7
 * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
 * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

DJOSON PHILOSOPHE THE WINNER & L'ORCHESTRE SUPER NKOLO MBOKA EN CONCERT
 Ce Samedi 19 Avril 2014 A 19H00 AU VENDOME VILLAGE
 123 Rue Matsiona Nzoulou Batignole quartier Bopaka
 PAF: 2.500Frs + consommation

aplion KOUD Express

MUSIQUE URBAINE

Le groupe I Dance à la conquête de l'excellence

Le groupe qui a honoré le Congo par une médaille d'or aux Jeux de la Francophonie, à Nice, était à l'affiche de la soirée hip-hop organisée par l'Institut français du Congo le 11 avril.



Le spectacle «Tout feu, tout flamme»

La soirée s'est ouverte avec les prestations des groupes ou chanteurs en vogue ayant accepté de se joindre à l'événement musical pour lui donner plus de retentissement. Animé par Carlos Lamence, le spectacle «Tout feu, tout flamme» a vu ainsi se succéder, pour dix minutes chacun, Boogie Black, Secta'15, R-Crazy, Many Flow, Ya Vé, Comar Skisy sans oublier le groupe I Dance qui s'est pré-

senté en forme devant un public qui n'en attendait pas moins. Le groupe, conscient que chaque opportunité est à saisir pour prouver son talent, vise toujours plus haut. Pourquoi pas être reconduit comme meilleur groupe hip-hop aux prochains Jeux de la Francophonie à Abidjan en 2017 ? C'est un rêve, mais un rêve à sa portée, et les I dance en sont convaincus. Créé en 2006, I Dance — on s'en

souvent - a détrôné dans cette catégorie l'an dernier un groupe très en vue, le Pokemon. Un exploit et un défi. En attendant de parvenir au sommet de la gloire continentale, les organisateurs de la soirée de vendredi ont tenu à mettre cette occasion à profit pour encourager le talent artistique congolais dans toute sa diversité.

Luce Jennyfer Mianzoukouta

FEUX DE BRAZZA

Un colloque scientifique est au rendez-vous

Cette rencontre des experts se tiendra du 5 au 7 août prochain à Brazzaville sur le thème « L'instrument de musique africain et son rôle dans la musique mondiale ». L'annonce vient du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (Cerdotola).

Lors de cette conférence de presse, organisée le 12 avril à la mairie de Mfilou, le secrétaire exécutif du Cerdotola, le professeur Charles Binam Bikoï, a indiqué qu'une cinquantaine d'experts d'Afrique, d'Europe participeront à ces rencontres. Durant trois jours, chercheurs, hommes de sciences, artistes, opérateurs culturels, décideurs et responsables des politiques culturelles mèneront une réflexion autour du thème choisi.

Il s'agira de dresser une liste de l'instrumentarium africain et de rendre compte du rôle de l'instrument dans l'aire culturelle où il a vu le jour. Plusieurs questions seront abordées tout au long de ces trois jours, parmi lesquelles : la nature des instruments de musique d'Afrique; l'instrument de

musique africain dans la constitution du patrimoine musical de l'humanité ; les musiques du monde, lieu par excellence de la polyphonie et des rythmes venus d'Afrique, lieu privilégié de l'expression culturelle multiforme des peuples.

Les experts se pencheront également sur la question de la stratégie à mettre en œuvre pour le recensement dans la carte organologique, la description, la sauvegarde, la conservation, la promotion, la valorisation, la pérennisation de l'instrument de musique africain dans le monde de notre temps. Le professeur Charles Binam Bikoï a rappelé que le Cerdotola s'impliquait depuis plusieurs années dans cet événement : « Quatre ans après, revoici le Cerdotola chez lui, aux Feux de Brazza dont il est devenu le bras scientifique dans le cadre de l'organisation de ce colloque que nous avons tenu à institutionnaliser. Nous avions proclamé à la clôture du colloque de 2010 que le Cerdotola resterait présent pour animer une activité scientifique de très haut niveau et qu'il la développerait au fil des éditions. » Il a souligné que l'en-

semble des instruments était convoqué autour du thème de réflexion retenu et soulignait une expression culturelle forte, diverse, ample, vaste. « Le colloque qu'organise le Cerdotola permet de faire parler l'instrument de musique à travers la voix des spécialistes, des acteurs et des communicateurs africains sur l'Afrique afin que le discours qui sera international ne soit pas guidé par des paradigmes venus d'ailleurs, mais par une lecture africaine, une expression et une vision africaines de l'instrument et de la musique de l'Afrique dans le monde d'aujourd'hui », a conclu Charles Binam Bikoï.

L'équipe des Feux de Brazza a lancé le premier bulletin d'information du festival : sa parution est prévue tous les mois. Notons que le Cerdotola dont le siège se trouve au Cameroun organise cette activité en partenariat avec Feux de Brazza. La conférence de presse s'est déroulée en présence d'Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, du maire de l'arrondissement 7, Mfilou, et des chefs des quartiers.

Rosalie Bindika

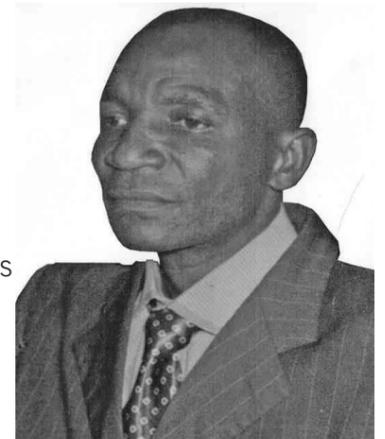
NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la veuve Bongo, née Essama Bora Henriette et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, de la disparition tragique le 8 avril à Brazzaville, de leur petit frère et fils, Bongo Gockard «Gogo». La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Ngonny, à Talangai, arrêt de bus PSP Kibeliba. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

11 avril 2012 - 11 avril 2014, voilà deux (2) ans que vous nous aviez quitté Parfait Christian PEYA (Le DP), le temps qui passe n'efface pas le souvenir, que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres : les enfants, grands frères, et petits frères ainsi que toute la famille.



15 avril 2012 - 15 avril 2014, voilà deux (2) ans que tu nous a quitté, le temps qui passe n'efface ni la douleur, ni les souvenirs d'une maman la veuve Azea née Zatonga Moumaka Rosalie. Les enfants Azea et tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres.

À cette occasion deux messes d'action de grâce seront dites le mardi 15 avril à 17h et le dimanche 20 avril à 7h en église Sainte Bernadette de Casis.



12 avril 2013 - 12 avril 2014, une année déjà, jour pour jour, l'Eternel a rappelé à lui, son serviteur, Bony Ngombet Otsele, légionnaire à la paroisse catholique Sainte-Bernadette à Pointe-Noire. Agent de la SNE Kouilou, homme sociable et serviable, père affectueux, frère attentionné, oncle aimable, ami chaleureux et merveilleux. Sa dépouille mortelle a été inhumée le 18 avril 2013, au cimetière du Centre-Ville à Brazzaville. À l'occasion de ce triste anniversaire, la famille du disparu invite tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. À Pointe-Noire, des messes pour le repos de son âme ont eu lieu en les paroisses Sainte-Bernadette, Saint-Christophe et Sainte-Thérèse. À Brazzaville, elles ont été célébrées à Saint Jean-Baptiste, Sainte Marie et en la paroisse de l'Assomption. Que son âme repose en paix.



Il y a 16 ans, jour pour jour le 15 avril 1998 à l'hôpital A. Cisse de Pointe-Noire, il a plu à Dieu d'appeler à lui à l'âge de 30 ans, notre fille, sœur et tante bien aimée Olga D'Ermélinda Ebengou. En cette date anniversaire de son retour vers le père, la famille Ebengou recommande son âme à la prière de tous ceux qui l'ont connu, aimé et admiré. Le temps passe, le souvenir reste et demeure... Que Dieu bénisse et protège son âme.

PROMOTION DES VALEURS TOURISTIQUES

La compagnie aérienne ECair et CCC associées pour vendre l'image du Congo

C'est ce qui ressort des entretiens entre le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba, la directrice générale de la compagnie aérienne nationale, Fatima Béyina Moussa, et le directeur général de Congo Conservation Company (CCC), le jeudi 10 avril.

ECair et CCC s'associent au ministère du Tourisme et de l'Environnement, pour valoriser et faire la promotion des produits touristiques du Congo lors des différentes foires internationales, dont la plus proche est celle de Paris (France), qui aura lieu en septembre prochain. Pour Fatima Béyina Moussa, le fait d'associer la société dont elle a la lourde charge de diriger, est une

aubaine offerte à la compagnie aérienne nationale pour s'associer au gouvernement de la République de manière plus générale en vue de faire la promotion du pays ; et de faire connaître le Congo à l'international dans les foires qui se tiennent un peu partout, aussi bien en Europe qu'en Afrique du Sud. «*Ce sont des occasions qui nous permettent de parler de notre pays, du fait qu'au Congo, nous sommes en train de mettre sur pied un hub, c'est-à-dire un aéroport de trafic qui sera connecté à des destinations sous-régionales, régionales mais aussi internationales. Vu qu'ECair relie déjà Brazzaville à Dubaï et à Paris. Cela veut dire qu'il y a des personnes*

qui pourront venir de très loin pour accéder à notre pays, le connaître, le visiter. C'est l'une des raisons pour laquelle le ministre du Tourisme nous a associés à l'initiative de foire internationale pour notre pays et nous en sommes très satisfaits», a précisé Fatima Béyina Moussa.

ECair se tourne vers l'Afrique centrale et de l'Ouest

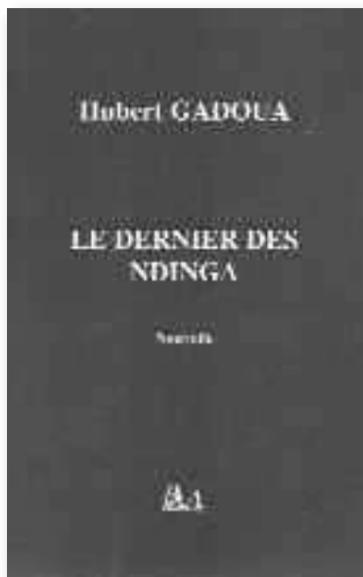
La directrice générale d'ECair a annoncé à la presse que la compagnie aérienne nationale comptait ouvrir des vols en Afrique centrale et de l'Ouest. «*Nous comptons nous concentrer pendant les mois qui viennent sur la sous-région Afrique cen-*

trale avec Libreville, Luanda bientôt ; ensuite nous irons vers l'Afrique de l'Ouest, Lomé, Bamako, Dakar. Ce sont les prochaines destinations que nous allons ouvrir tout au long de l'année 2014.» Bien auparavant, le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a reçu l'ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, Norma M. Borges Rengifo. Cette dernière qui a pris ses fonctions récemment au Congo, est allée présenter ses civilités au ministre du Tourisme. Elle a saisi cette occasion pour discuter avec le chef du département touristique sur ce que les deux pays peuvent faire ensemble, en tenant compte bien entendu des accords qui

ont été signés entre la République du Congo et la République bolivarienne du Venezuela dans le cadre de la coopération sud-sud. Car, c'est sur la base de ces accords que les deux parties commenceront à travailler. «*Nous allons établir une commission entre les cadres du ministère du Tourisme et le personnel de l'ambassade pour effectuer une série de programmes d'activités, que nous ferons ensemble, entre le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela et le gouvernement de la République du Congo en matière du tourisme*», a-t-elle expliqué à la presse à sa sortie d'audience.

Bruno Okokana

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



CDPS

Des préalables à la mise en place du gouvernement de cohésion nationale

Le conseil national du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS) réuni en session ordinaire du 29 mars au 5 avril, à Kinshasa, s'est notamment focalisé sur les questions de politique générale du pays.

Il ressort des travaux de Righini, l'utilité pour les décideurs de conjuguer des efforts supplémentaires pour améliorer les conditions de vie de la population et donner des résultats escomptés. Ces travaux ont également permis de passer au peigne fin la vie et la marche du parti. En rapport avec le gouvernement de cohésion nationale, le conseil national a posé quelques préalables à sa composition. Le premier préalable exige aux parties prenantes de s'accorder d'abord sur un programme de gouvernement autour des axes importants des recommandations des concertations nationales. Ensuite, il faut qu'elles accordent également sur un chronogramme de mise en application dudit programme qui n'empiète pas sur l'échéance électorale de 2016.

Les deux derniers préalables sont en rapport la définition du profil des personnes pouvant exécuter le programme de gouvernance convenu et la désignation des personnes les plus aptes à assumer les responsabilités dans ladite équipe gouvernementale.

Au sujet de l'élection du président de la République par le Parlement et celle des députés provinciaux aux suffrages universels indirects, et la révision de la Constitution, le conseil national a relevé que « *la stabilité de la Constitution est un baromètre de la stabilité des institutions indépendamment de changement démocratiques des gouvernants qui arrivent aux affaires ou cherchent à s'y maintenir* ». Il en appelle à la prise de conscience de chaque composante afin que la loi fondamentale du pays ne soit pas modifiée au premier coup de tête. Ainsi, « *le conseil national déclare que la modification du mode de vote à ces deux niveaux est inopportune et intempestive* ».

Réfléchir aux solutions

Le CDPS, note la déclaration, convie la classe politique à réfléchir aux solutions qui, dans l'intérêt général, consolident le comportement de respect et de stabilité institutionnels, corrigent l'anachronisme institutionnel, atténuent la méfiance et conduisent à l'organisation des élections crédibles et transparentes. Le conseil national dudit parti note, par ailleurs, que depuis la transition issue des Accords de Sun City, les pouvoirs successifs, malgré leur engagement d'organiser le recensement avant les élections, ont toujours escamoté celui-ci, contribuant ainsi à la tenue des élections non crédibles et à l'amplification de la crise institutionnelle.

Le CDPS remet en cause les différents bilans sécuritaires et de paix dressés par les gouvernants qui contrastent avec le sentiment général d'insécurité partagé par le peuple congolais. À cet effet, le parti cher à François-Xavier Beltchika

considère la réforme profonde des Forces armées et des services nationales de sécurité devrait être la priorité des priorités, dans le domaine sécuritaire, en vue de permettre à ces forces de jouer le rôle préventif et dissuasif attendus d'elles au plan interne et externe.

Des avancées timides

En outre, le conseil national du CDPS note des avancées timides dans l'exécution des recommandations relatives à la réforme institutionnelle, notamment avec la mise en place du Conseil économique et social, et l'amélioration de l'architecture juridique du pays. Il dénonce le fait que ces nouvelles structures sont, malheureusement, minées par l'intérêt personnel et partisan, primat de l'égo sur l'intérêt général et le fonctionnement des institutions telles que le Parlement avec le sénat en l'état, les institutions provinciales – assemblées et gouvernorat, de même que la territoriale aux ordres, - se fait en vio-

lation de la Constitution, avec des institutions anachroniques, hors mandat constitutionnel. Aussi déplore-t-il l'aggravation de la méfiance entre les tenants du pouvoir et la population et la fragilisation de la cohésion nationale qui en résulte.

Il sied de retenir de la déclaration du CDPS que les bilans, économique et social, sont également caractérisés par l'autosatisfaction de leurs auteurs, à l'image de ceux relatifs à la paix et à la sécurité. « *Le conseil national constate que l'économie congolaise, qui est essentiellement une économie de rente, avance à une double vitesse, celle d'une minorité qui tire profit des maigres retombées des rentes minières et de la corruption pour s'enrichir scandaleusement alors que la population continue de vivre dans son lot de misère et de lutte pour la survie* », a souligné ladite déclaration.

Jeannot Kayuba

OPPOSITION RÉPUBLICAINE

Guerre larvée entre les protégés de Kengo

Alors que les uns exigent la révision du règlement d'ordre intérieur devant la plate-forme au motif qu'il est taillé sur mesure, d'autres se dressent contre cette proposition estimant qu'elle est mal venue.

Les nouvelles en provenance de l'opposition républicaine créée au lendemain des concertations nationales et que chapeaute Léon Kengo wa Dondo, co-président des concertations nationales, ne sont guère rassurantes. À peine qu'elle a été mise sur pied, cette plate-forme est aujourd'hui sur le point d'éclater au regard de la confusion qu'entretiennent ses membres dans les rangs desquels on compte de nombreux opportunistes. La dernière brouille en date concerne le projet de règlement d'ordre intérieur devant régir le fonctionnement de ce regroupement politique dont le contenu pose problème. Alors qu'une commission de rédaction est mise en place pour finaliser ledit document, une querelle de cuisine vient d'éclater, contre toute attente, entre les signataires de la Charte de ce regroupement politique et les nouveaux adhérents. Les deux parties ne partagent pas une même lecture quant aux dispositions contenues dans ce texte qui logiquement appelle quelques amendements.

Que la requête soit faite par le sénateur Moïse Nyarugabo et par le coordonnateur du Mécanisme de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, François Muamba Tshishimbi, devenus familiers dans le cercle restreint de l'autorité morale, cela n'est pas du goût des anciens membres. Ces derniers ne s'expliquent pas que les deux précités, qui n'ont jamais officiellement fait partie de ce regroupement politique, puissent exiger l'amendement d'un texte élaboré par les co-fondateurs de l'opposition républicaine qu'ils sont. Ironie du sort, les mêmes qui se prévalent être les combattants de première heure n'étaient curieusement pas les bienvenus le 9 avril à la résidence de Léon Kengo wa Dondo alors qu'ils venaient lui déposer officiellement les textes fondamentaux devant régir leur plate-forme.

La présence impromptue sur les lieux de



Léon Kengo wa Dondo

Moïse Nyarugabo et François Muamba avait rendu l'ambiance plutôt délétère au point d'embarrasser le président du Sénat en sa qualité d'autorité morale de l'opposition républicaine. Entre les deux parties aux vues difficilement conciliables sur fond de reniement de signatures de certains membres mués sur le champ en partisans de la révision du règlement d'ordre intérieur, Léon Kengo wa Dondo a joué à l'apaisement. C'est sur ces entrefaites que les uns et les autres ont été priés de quitter les lieux avec l'assurance de voir leurs amendements être pris en compte dans la moulture finale.

Cette situation est décryptée, dans certains milieux, comme un signe précurseur de l'éclatement de cette plate-forme politique créée de toutes pièces pour fragiliser la « vraie opposition ». Pour certains, la situation confuse qui a cours actuellement dans ce regroupement politique prouve à suffisance que le co-président des concertations nationales ne peut fédérer l'opposition autour de sa personne au regard à son inconstance politique. En arrière-fond de cette guerre larvée entre les membres de cette famille politique, se trouve la gestion des ambitions en perspective du futur gouvernement de cohésion nationale. L'engouement autour de l'autorité morale ne procéderait que de leur illusion d'accéder au strapontin ministériel.

A.D.

ÉLECTIONS LOCALES ET MUNICIPALES

Le PPRD se met en ordre de bataille

Pour réaliser cet objectif, plusieurs actions ont été programmées, avec à la clé, la nécessité de revitaliser le parti à travers une forte campagne de mobilisation du sommet à la base.

Le dernier mini-congrès du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), tenu du 12 au 13 avril à Mbandaka, a permis à la première force politique de la majorité présidentielle d'évaluer ses chances en prévision des futures échéances électorales. L'occasion était belle pour le PPRD de concocter des stratégies cadrant avec sa vision de conservation du pouvoir acquis au terme des élections de 2011. C'est de bonne guerre surtout pour ce parti politique qui affiche clairement ses ambitions en se mettant, d'ores et déjà, en ordre de bataille. Le discours ressassé pendant ces deux jours de congrès s'était articulé sur la stratégie du maintien de Joseph Kabila Kabange à la tête du pays. « *Chaque membre du PPRD doit se battre pour l'avenir de l'initiateur* », avait lancé le secrétaire général Évariste Boshab à l'ouverture des assises.

Le premier acte de cette stratégie concernera les élections locales, municipales et urbaines prévues cette année selon le calendrier électoral présenté par la Céni. Là-dessus, le PPRD ambitionne de jouer les premiers rôles en supplantant tous ses



Le secrétaire général du PPRD

concurrents sur l'arène politique congolaise. Pour réaliser cet objectif, plusieurs actions ont été programmées, avec à la clé, la nécessité de revitaliser le parti à travers une forte campagne de mobilisation du sommet à la base afin de faire interioriser l'idéologie du parti. Du renforcement des capacités des animateurs des structures du parti aux techniques électorales à la création des écoles du parti à travers le pays en passant par l'installation des radios et des télévisions en milieu tant rural qu'urbain pour assurer une meilleure communication entre les membres, rien n'a été laissé au hasard. Les congressistes ont également levé l'option d'accorder aux femmes 30% de postes de prise de décision au sein du parti. Ce qui impose la modification des statuts du parti en intégrant la parité homme-femme. Il est égale-

ment fait état de la nécessité de mettre en place un programme social de proximité caractérisé par la création des mutuelles de santé, l'amélioration de la politique de l'habitat et l'élaboration d'une loi accordant la gratuité des consultations prénatales.

Rien d'expressif n'a été cependant déclaré sur la modification de la Constitution quand bien même certains critiques voient dans certaines recommandations des signaux clairs tendant à confirmer la volonté du

parti présidentiel de toucher aux articles verrouillés dont le fameux 220. « *Le PPRD se propose de recourir au peuple, en tant que détenteur du pouvoir, afin qu'il se prononce sur la modification de toutes dispositions constitutionnelles handicapant la marche du pays vers l'émergence et la stabilité* », ont soutenu les congressistes. Ils se sont aussi déclarés favorables à l'élection des députés provinciaux au scrutin indirect et à l'élargissement du vote des gouverneurs aux élus locaux. À travers tous ces projets de réformes politiques et institutionnelles, il est clair que le parti présidentiel entend maximiser ses chances pour remporter les prochaines élections à tous les niveaux de sorte à pérenniser l'actuel régime incarné par son autorité morale.

Alain Diasso

ÉLECTRICITÉ

La feuille de route du projet Inga 3 disponible

Sur les conditions de mise en vigueur du financement IDA, un délai de quatre-vingt-dix jours a été imparti à tous pour vider toutes les questions relatives au premier décaissement de ce fonds.

Le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Bruno Kapandji Kalala, a conduit une forte délégation congolaise aux ateliers de Washington organisés du 8 au 10 avril avec le groupe de la Banque mondiale consacrés à l'harmonisation sur la feuille de route du projet Inga 3 basse chute. Il était également question d'ouvrir davantage les canaux de communication entre les deux parties pour le bon fonctionnement du projet. La délégation congolaise avait comme mission de s'assurer du respect des orientations du gouvernement liées notamment à la souveraineté du pays sur le site Inga et dans le processus du projet, aux engagements pris avec différents partenaires, du traité signé avec le gouvernement sud-africain, du caractère régional du projet et du leadership de la RDC dans ledit projet. Le respect des dates fixées soit fin 2015 pour la pose de la première et l'an 2020 pour la production du premier mégawatt était également un objectif de la délégation congolaise à Washington.

D'autres objectifs spécifiques aux ateliers RDC-Banque mondiale sont de relever le besoin de régler la question des conditions de mise en œuvre du financement IDA, scruter la création de l'Agence pour le développement du projet Inga (Adepi), projeter la loi sur Inga, mettre en place la proposition du projet de référence, actionner le processus de consultations des candidats et préparer les contrats d'achat d'électricité par les partenaires. Sur les conditions de mise en vigueur du financement IDA, un délai de quatre-vingt-dix jours a été imparti à tous pour vider toutes les questions



La délégation de la RDC et de la Banque mondiale aux ateliers de Washington

relatives au premier décaissement de ce fonds. Il faut, entre autres, harmoniser les manuels de procédure avec ceux de la Banque africaine de développement (BAD) et se procurer un logiciel comptable, financier et de passation des marchés adapté.

Concernant la création de l'Adepi, il a été décidé de finaliser le montage institutionnel, préparer le recrutement des ressources humaines et épuiser toutes les questions liées aux aspects juridiques. À ce sujet, note-t-on, le gouvernement s'est engagé de tout clarifier avec ses conseillers sur les options à lever. Par ailleurs, indique-t-on, une seule loi régira le site Inga. Orrick Rambeau Martel cabinet du gouvernement en matière des textes juridiques va faire une revue des lois existantes dans ce domaine et partager les résultats de ses analyses avec les bailleurs de fonds pour des avis harmonisés afin de faire avancer rapidement le projet. Il a également été relevé l'impérieuse nécessité de lancer les études techniques du reste déjà financées par la BAD. Ces études vont se dérouler pendant cinq mois maximum

et la Cellule de gestion d'Inga 3 (CGI3) doit finaliser les termes de référence. L'objectif de ces études est d'alimenter le processus des données indispensables à l'élaboration du projet de référence. Aussi, les termes de références des études environnementales et sociales sont en cours d'élaboration en vue de compléter le dossier d'appel d'offres. Le rapport préliminaire est attendu dans le même délai de cinq mois. Enfin, il sied de retenir que le gouvernement va préparer des lettres aux candidats développeurs et aux institutions financières internationales. La lettre aux candidats comportera un certain nombre de questions tandis que celle destinée aux bailleurs de fonds aura une clarification sur la structuration du projet. Après avis des candidats et bailleurs, le gouvernement décidera de la structuration finale.

Notons que du côté de la délégation congolaise, c'est le coordonnateur de la CGI3, Bernard Diaye, qui a reçu du ministre la responsabilité de conduire le débat.

Jeannot Kayuba

ANCD

Less 9^{es} journées odontostomatologiques ont vécu

Face à l'évolution de la science, les médecins dentistes réunis au sein de l'Association nationale des chirurgiens dentistes (ANCD) viennent de se remettre à niveau.

À travers les 9^{es} journées odontostomatologiques qui ont eu pour thème « Relevons les défis du futur », les médecins dentistes viennent de se doter de nouvelles connaissances pour bien exercer leur profession. Venu du Bandundu, du Bas-Congo du Katanga et de Kinshasa, les médecins dentistes ont, au cours de ces journées de réflexion qui se sont tenues à la paroisse Notre-dame-de-Fatima dans la commune de la Gombe fait le point de nouvelles avancées technologiques dans leur domaine avec des experts nationaux et étrangers.

Plusieurs sous thèmes ont été développés par les différents orateurs notamment « Évaluation de la longueur canalair des dents des sujets mélanoderms » par le Pr Jean Marie Kayembe ; « Contribution de la médecine dentaire au bien-être de la population congolaise : perspective et stratégies » par le Dr Pierre Sor.

Le Pr Michel Brex a axé son intervention sur la « Prévention mécanique ou clinique de la plaque dentaire » ; quant au Dr Jacques Bolenge, il a planché sur les « Risques systématiques d'une infection parodontale négligée » ; « Les empreintes en prothèse conjointe, cas d'applications cliniques et de laboratoire », ce sujet a été décortiqué par le Dr Eddy Kalenga. Quant au Dr Mamy Umba, il a fait la restitution des journées dentaires du Québec 2012.

Aline Nzuzi

NORD-KIVU

La dernière forteresse des ADF démantelée

De nombreuses armes lourdes et légères ont été récupérées par les Fardc dans cette base fortifiée dénommée « Medina » à l'issue d'âpres affrontements qui ont occasionné la mort de cent rebelles lors des combats.

Depuis le 13 avril, un des derniers bastions des rebelles ougandais de l'ADF (Allied democratic forces) érigé dans la province du Nord-Kivu dans un endroit d'accès extrêmement difficile dénommé « Madina » (qui n'existe sur aucune carte administrative de la RDC) a été démantelé par les Fardc. L'information a été livrée le 14 avril par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, au cours d'un point de presse tenu à son cabinet. Il s'agit, comme l'a qualifié le ministre, d'un « bivouac fortifié créé de toutes pièces », ou mieux d'une dernière forteresse muée en base-arrière pour cette force négative. Les Fardc ont réussi cette performance à la suite de l'ultimatum de dix jours que la hiérarchie leur accordé pour tirer les ADF de leurs lieux de refuge. En effet, il s'était avéré que malgré la destruction de leurs bases, ces renégats « disparaissaient comme par enchantement aux fins fonds de la végétation luxuriante de la province du Nord-Kivu, avant de revenir par vagues successives pour se livrer à des actions de résistance inexplicables logiquement ».

Pour en revenir à l'offensive lancée par les Fardc, il appert qu'elle a donné lieu à des violents combats avec les ADF qui ont occasionné la mort de cent rebelles. En outre, de nombreuses armes lourdes et légères ont été récupérées dans cette base fortifiée, preuve de l'ascendance des Fardc sur cette force négative en pleine déliquescence. Lancées le 16 janvier, les opérations de traque contre les rebelles ougandais des ADF se sont poursuivies ces dernières

semaines encore sur fond des prouesses accumulées. Les Fardc avaient réussi notamment à prendre possession de véritables centres d'entraînements rebelles disséminés dans l'immense végétation qui entoure la région. À cela s'ajoutent d'autres faits marquants tels que le démantèlement à la mi-mars des derniers bastions des ADF dans le village de Satisasa et la destruction d'une fabrique de bombes artisanales sur l'axe Mbau-Kamango.

Le spectre terroriste

Par ailleurs, Lambert Mende Omalanga a certifié les accointances entre les ADF et certains mouvements terroristes d'inspiration islamique qui se sont récemment introduits dans la région de l'Afrique centrale. Il en veut pour preuve les attentats à la bombe artisanale signalés récemment dans la ville de Béni et ses environs. « En plus de cette fabrique d'armes non-conventionnelles dont on sait qu'elles sont la marque des groupes terroristes qui sèment la mort sans ménagement, des supports pour formation de miliciens en langue arabe ont été découverts », a-t-il précisé. Il est loisible, a indiqué Lambert Mende, « d'inférer qu'ils sont l'œuvre d'éléments terroristes qui ont perdu du terrain ailleurs et croyaient trouver un repli en terre congolaise, notamment les milieux urbains et semi-urbains du Grand Nord-Kivu, et ont tendance à se livrer au même terrorisme urbain que l'on déplore dans les pays voisins comme le Kenya, la Somalie ».

En attendant les conclusions des enquêtes en cours pour identifier les auteurs de ces crimes et les traduire en justice, il tire la sonnette d'alarme pour que des dispositions sécuritaires soient prises afin d'épargner l'Afrique centrale de cette mouvance subversive intégrée dans le terrorisme global.

Alain Diasso

Une nouvelle taxe paralyse le trafic sur le lac Kivu

À la suite de l'instauration de cette nouvelle taxe, les vingt-sept bateaux qui exploitent le lac Kivu n'ont pas quitté, le matin du 14 avril, leurs quais.

Une décision des autorités provinciales du Nord-Kivu soumet, depuis le 14 avril, les gros bateaux qui assurent le trafic lacustre entre Goma et Bukavu, au paiement de dix dollars américains par tonne de produits vivriers. La décision serait, selon radiokopi.net, à la base du blocage de plus de trois cents passagers qui n'ont pas pu se rendre dans le chef-lieu du Sud-Kivu.

Les armateurs, selon lesquels les passagers de leurs embarcations seraient toujours acquittés de cette taxe auprès des services de l'État dont la Direction générale des recettes du Nord-Kivu (DGRNK) pensent que les autorités provinciales veulent percevoir deux fois la même taxe. « Il y a des agents de la DGRNK qui viennent percevoir l'argent pour cette taxe. Maintenant, ils veulent que les armateurs la paient aussi. C'est une nou-

velle taxe pour nous, puisqu'elle n'existe pas sur la nomenclature des taxes que les armateurs doivent payer », a noté le capitaine du bateau Emmanuel, Jean Bosco, cité par la radio onusienne. Le ministre provincial de Transports et Communications, Guillaume Bulenda, a précisé à ce média que la mesure date du mois de janvier. À l'en croire, depuis cette date, l'autorité a mené une campagne de sensibilisation auprès des armateurs pour expliquer la mesure. « Ce sont les armateurs qui ont un contrat avec les commerçants. Il leur revient de percevoir cette taxe d'embarcation des marchandises au profit du Trésor public », a-t-il insisté.

Il est noté que la Fédération des entreprises du Congo (FEC) est irritée par cette situation, d'autant plus que depuis la prise de cette mesure, les bateaux en provenance de Goma ne savent pas acheminer les mille quatre cents tonnes de produits vivriers qu'ils embarquent chaque jour pour les consommateurs de Bukavu.

Le bureau de la FEC au Sud-Kivu dit ne pas comprendre les raisons qui poussent le gouverneur de cette province à imposer une taxe aux produits vivriers en circulation à l'intérieur d'un même pays. « Une telle mesure conviendrait pour les produits à l'importation », notent les responsables provinciaux de la FEC.



Un bateau sur le fleuve Congo

Lucien Dianzenza

AVIATION CIVILE

Retrait de licences d'exploitation de trois compagnies aériennes

Quatre autres sociétés ont eu un sursis d'un mois en vue de se conformer aux recommandations faites par le gouvernement.

L'Autorité de l'aviation civile vient de retirer les licences d'exploitation de trois compagnies aériennes opérant en RDC. Selon le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, qui avait annoncé, le 12 avril, cette décision, ce verdict intervient au terme des exigences de la phase 2 du processus de re-certification des compagnies aériennes opérant dans le pays, tel que recommandé par l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA). Les compagnies frappées par cette décision sont Biega Airways, Congo Express et Okapi Airlines.

Le ministre menace, par ailleurs, dans le cadre de cette même action, de retirer les licences de quatre autres compagnies, au cas où elles ne parviennent pas à corriger des « lacunes mineures » constatées dans leur organisation. Un délai d'un mois est donné à ces sociétés en vue de se conformer à ces règles. Les compagnies visées par ces avertissements sont notamment Doren Air Congo, Mango Airlines, Transair Cargo Services et Will Airlift. Le ministre Justin Kalumba a clairement affiché la volonté du gouvernement de la République de ne laisser opérer sur le ciel congolais que les compagnies qui seront déclarées aptes, à l'issue de ce contrôle. Il s'agit, selon lui, non seulement du point de vue de leur organisation mais, également, en ce qui concerne l'état de navigabilité de leurs mem-



Un avion de ligne

bres d'équipage.

On note que depuis plusieurs années, l'aviation civile congolaise jouit d'une mauvaise réputation auprès de l'OACI, à cause de cas d'accidents enregistrés. Et le ciel congolais est compté parmi les moins rassurants du monde. La mise sur la liste noire des avions battant pavillon congolais ou immatriculés en RDC, qui interdits de voler dans l'espace de l'Union européenne, est la preuve de cette situation décriée tant au pays qu'à l'extérieur de la RDC.

Les recommandations de l'IATA en cette matière dont le gouvernement s'applique à mettre en œuvre, viseraient donc l'assainissement du secteur aérien en RDC. Etant donné que la certification des transporteurs aériens et le calibrage des équipements d'aide à la navigation constituent les deux problèmes majeurs qui se dressent sur la voie de la crédibilisation de l'aéronautique congolaise, le gouvernement veut, par des mesures prises, changer cette vision que la communauté internationale, principalement les organisations internationales de l'aviation civile, a du pays et de son ciel. « Nous n'avons nullement le droit d'atermoyer sur cette ques-

tion, car il en va non seulement de la crédibilité de notre aviation civile mais également et, surtout, de la préservation des vies humaines », a souligné le ministre.

Pour Justin Kalumba, en effet, il importe de noter que le gouvernement continuera à s'investir dans l'application de toute mesure tendant à réinstaurer la sécurité et la sûreté du transport aérien en RDC afin d'en relever à tout prix le niveau. À l'en croire, la correction du problème grave de sécurité lié à la certification des opérateurs aériens, avec toutes les mesures qu'elle implique, constitue une des étapes menant inéluctablement vers l'assainissement du secteur aérien congolais. Il est également noté qu'au mois de mars, une dizaine de compagnies aériennes ont également été interdites de vol en RDC. Selon cette décision, leurs aéronefs étaient obligés d'être cloués au sol. Cette décision était également relative à la recommandation de l'IATA. En attendant, le gouvernement a également annoncé la création d'une autre société nationale d'aviation, qui naît sur les cendres des Lignes aériennes congolaises.

Lucien Dianzenza

KARATÉ

Le nouveau comité exécutif de la Fékaco se met en place

L'installation s'est déroulée à la Fédération de karaté-do du Congo (Fékaco) à l'issue des élections organisées par le Comité olympique congolais (COC) le 30 mars. L'on rappelle que le sénateur Flore Musendu Flungu a été choisi président de la Fédération en remplacement d'Edouard Kiaku Mbuta. Si la majorité des membres de la Fékaco ont été élus, certains postes sont restés à pourvoir.

Le secrétaire général aux Sports, Barthelemy Okito Oleka, et le secrétaire général du COC, Alain Badiashile, ont de commun accord demandé au nouveau comité exécutif d'organiser 48 heures après les élections, un autre scrutin pour compléter les postes restés vacants. Il s'agit des deuxième et troisième vice-présidents, du trésorier gé-



Le président Flore Musendu Flungu et Me Massamba, membre de la commission électorale

néral adjoint et de trois membres. Et la Fékaco a recouru à la voie des votes, le 1er avril au siège du COC situé dans la commune de Limete à Kinshasa, avec une commission électorale par rapport aux élections du 30 mars composée du vice-président Kola Moyo, du rapporteur Constantin Shakob et du membre Me Honoré Massamba Diambote pour diriger ces deuxième élec-

tions devant compléter le comité exécutif de la Fékaco. Les treize délégués des ligues provinciales et sept des corps de métiers pour faire un total de vingt votants ont choisi entre 6 candidats ayant postulé en divers postes.

Candidat unique au poste de deuxième vice-président, Nepa Nepa Kibundila n'a cependant pas été élu pour n'avoir récolté que neuf voix sur vingt. Le poste est donc resté vacant. Amisi Mwana Ile a été, pour sa part, élu troisième vice-président avec quatorze voix sur vingt. C'est aussi du colonel Ifempia, élu trésorier général adjoint avec quinze voix sur vingt et Mme Yowa avec dix-neuf voix sur vingt ont été élus en qualité de membres du comité exécutif de la Fékaco. Mais Kande n'a pas réussi à se faire élire membre, avec ses neuf voix sur vingt.

Ainsi, la configuration du comité exécutif de la Fékaco fait état de Flore Musendu comme président, Me Bansiamba Simon Kimbangu premier vice-président, Amisi Mwana Ile comme troisième vice-président et Mutshipanda quatrième vice-président. Le poste de deuxième vice-président demeure vacant. Matthieu Otani Mpifo est le secrétaire général, Boniface Tshula Okoma secrétaire général adjoint, Mme Tshal Kalong trésorière générale et le colonel Ifempia trésorier général adjoint. Marie-Jeanne Bilonda Mubenga, Norbert Endubu Waisika, Musenga Delly et Mme Yowa deviennent membres de la Fédération. Cette nouvelle équipe a tenu sa première réunion le 14 avril au siège de la Fékaco sur l'avenue Dima dans la commune de Kinshasa, sous la présidence de Flore Musendu.

Martin Enyimo

DOING BUSINESS 2015

Une équipe d'experts enquête à Kinshasa

La mission de la Banque mondiale (BM) en séjour dans la capitale mènera les enquêtes du 14 au 18 avril dans le cadre de la publication du prochain rapport.

Une fois encore, l'heure est décisive pour la RDC qui espère toujours gagner des points dans ce classement international au lieu d'être à la traîne des États africains. Le pays espère une amélioration de son score à la mesure des défis importants initiés pour rendre le climat des affaires plus attractif. Selon les informations en notre possession, l'équipe conduite par Caroline Frontigny et Paula Garcia-Serna, analystes des opérations, est composée d'un spécialiste du développement du secteur privé, Pape Thiam, d'un consultant national et point focal Doing Business, Lusinde wa Lusangi Kabemba, et d'une assistante d'équipe, Takoy.

L'équipe dépêchée à Kinshasa est déjà à pied d'œuvre en collectant et vérifiant les données pour ce rapport 2015. Au cours de son séjour, elle rencontrera les partenaires locaux et contributeurs du secteur privé en RDC. Il est prévu des rencontres avec les responsables des institutions publiques et des différents services publics impliqués dans le processus d'amélioration du climat des affaires. Par la même occasion, elle visitera les services et administrations publics en charge de l'octroi des licences et de l'application des procédures. Elle s'attellera à identifier les nouveaux partenaires et contributeurs locaux pour les éditions prochaines du dit rapport.

Cette descente revêt ainsi une importance de taille car l'équipe veut s'assurer de la réalité des réformes du gouvernement pour créer un environnement meilleur pour les affaires en RDC. Dès lundi, la délégation a pu s'entretenir avec le comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements, organe technique du gouvernement, pour justement faire le point sur les réformes lancées depuis juin 2013.

Laurent Essolomwa

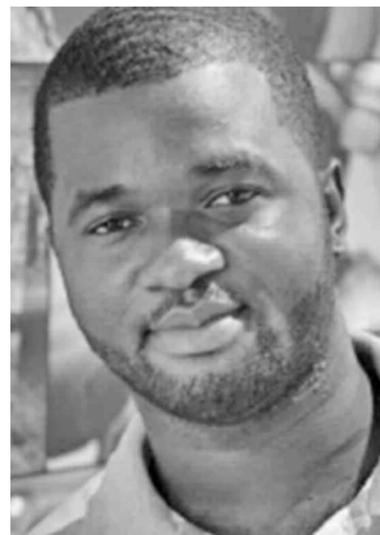
PROJET AFRICA39

Trente-neuf écrivains de moins de 40 ans sélectionnés

Richard Ali A Mutu de la RDC fait partie de ces auteurs qualifiés de prometteurs et qui pourront redéfinir la littérature africaine.

Après un appel à candidatures, les trente-neuf écrivains de moins de 40 ans sélectionnés par le jury du projet rédigeront chacun une nouvelle ou un extrait de livre qui seront rassemblés dans une anthologie. L'introduction de cette anthologie sera écrite par Wole Soyinka, lauréat du prix Nobel de littérature. La prestigieuse maison d'édition Bloomsbury s'est engagée à publier l'anthologie en anglais d'ici octobre 2014. L'éditeur de renom, Ella Allfrey (OBE) éditera l'anthologie.

Le Projet Africa39 est une composante importante des programmes et des célébrations de la capitale Mondiale du livre 2014 attribuée à Port Harcourt par l'Unesco. Le projet est le fruit d'un partenariat entre le festival Hay d'Arts et de Littérature SARL du Royaume uni et le Club de Lecture Arc-en-ciel de Port Harcourt au Nigéria. Le Projet Africa39, indique l'organisation, contactera et travaillera en liaison avec les prix de littérature afri-



Richard Ali A Mutu

cains, les associations d'écrivains, les magazines de littérature et les festivals littéraires. Africa39 vise à donner un aperçu du futur de la littérature africaine en faisant découvrir des jeunes africains aventuriers qui redéfiniront l'écosystème littéraire africain dans le futur. Le projet vise ainsi à promouvoir des œuvres qui mettent en exergue l'entière diversité et la complexité du continent africain.

Événement littéraire important La ville de Port Harcourt dans

l'Etat de Rivers au Nigéria est la première ville en Afrique subsaharienne à avoir reçu le statut de la capitale mondiale du Livre en 2014 par l'UNESCO. Le Salon du livre de Port Harcourt est un événement dédié aux écrivains, libraires, experts littéraires et à tous les acteurs clés de l'industrie littéraire. Les organisateurs estiment que ce Salon sera un important événement littéraire panafricain et international qui contribuera à considérablement faire progresser le niveau littéraire, la littérature et l'édition en Afrique

Pour être sélectionnés, les candidats ont envoyé une œuvre créative qu'ils considèrent comme leur meilleure œuvre de fiction. Il s'agit d'une nouvelle ou de l'extrait d'un ouvrage plus long de fiction. Les candidatures ont été revues par un panel qui a envoyé une première liste de 120 auteurs au jury final le 15 décembre 2013. Le comité d'évaluation comprenait de grandes figures de la littérature comme Elechi Amadi, Tess Onwueme et Margaret Busby.

Patrick Kianimi

MUSIQUE

Deb's Bukaka pour la promotion des instruments traditionnels

Identifiable à son xylophone qu'il a en permanence suspendu à son coup, l'initiateur du groupe Siyanda s'emploie à mettre en avant cet instrument d'origine pende dans son album Couleur comparée.

Accordé suivant les normes internationales par ses propres soins, le xylophone de Walengo Francois Bukaka, alias Deb's, se prête bien à l'interprétation de la musique contemporaine. Le public présent la soirée du 13 avril à l'Espace Sadi en a fait l'expérience. En concert dans le cadre du programme dominical du cadre culturel des Monts des arts, Dimanche acoustique, il a servi au menu une dizaine de titres bien accueillis. Les extraits de l'album Couleur comparée, fruit des recherches du musicien portant sur différentes mélodies du continent n'ont pas laissé indifférent l'assistance.



Walengo Francois Bukaka, alias Deb's, chantant et jouant au xylophone

Deb's qui s'est employé à faire goûter son savoir-faire dans l'enceinte du Centre culturel Mont des arts confirmait alors ses confidences aux *Dépêches de Brazzaville* avant sa montée sur scène. Il affirmait alors : « Je joue d'un instrument traditionnel mais je ne suis pas traditionnel dans ma démarche ». Et à l'entendre, il est une certitude qu'il n'avait pas tort non plus de prétendre : « Avec cet accordage universel je peux jouer n'importe quelle musique, n'importe quel son ». Car même les amateurs de reggae ont eu leur compte à cette soirée qu'il a animée en compagnie du guitariste Vico et du percussionniste Willy Kotida. Une version réduite du groupe Siyanda pour le besoin de Dimanche acoustique. Le joueur de xylophone qui se compte parmi les meilleurs que l'on puisse retrouver dans la capitale nous avait aussi prévenu : « À l'aide de cet instrument pende, je sais reproduire des thèmes du Kasai, de l'Équateur, etc. », sa prestation ne l'a pas démenti.

Couleur comparée incarne donc le nom d'un projet ambitieux qui a fini par donner son nom à un album encore en chantier. Deb's place le xylophone au cœur de sa démarche ethno-musicale. Percussion et instrument mélodique à la fois, connu aussi localement sous le nom de madimba, il est son instrument de prédilection depuis quelques années déjà.

Notons qu'à part son projet personnel, Deb's est reconnu comme membre à part entière de Tuta Ngoma. Il a aujourd'hui l'avantage de faire partie des plus doués dans son domaine, quitte à faire prévaloir les connaissances acquises à l'Institut national des arts, dont il est ancien étudiant, et l'expertise acquise dans Tuta Ngoma, groupe célèbre pour sa maîtrise des percussions. Tuta Ngoma se traduirait d'ailleurs en français par « battre les tambours ». Il est perçu comme un lieu de formation pour percussionnistes, chanteurs et danseurs explorant les rythmes de musique et de danses traditionnelles de toutes les tribus de la RDC. Existait depuis 1975, il a été créé par Basunga Mundele, autrefois homologue de Deb's dans le célèbre groupe des petits chanteurs et danseurs Chem Chem Yetu.

N.M.

KISANGANI

Les commerçants acceptent de payer l'impôt sur le bénéfice et profit

La Direction générale des impôts et les commerçants du marché central de Kisangani se sont finalement mis d'accord sur l'acquittement de cette taxe en dix tranches.

Les commerçants du marché central de Kisangani ont accepté de payer les 50.000 francs congolais (FC), soit 54 USD, de l'impôt sur le bénéfice et profit émanant de la Direction générale des impôts (DGI). Après plusieurs négociations, les deux parties ont finalement trouvé un compromis, le 10 avril, avec le directeur provincial de la DGI qui leur propose le paiement en dix tranches, soit 5.000 FC par tranches (5,4 USD). Cette décision, qui prend effet au cours de cette semaine, est saluée par les commerçants qui, pourtant, refusaient de payer cette taxe. « L'administrateur du marché a accepté d'établir la liste de tous les contribuables avec le service de la DGI pour que chacun paie cet impôt. Les commerçants ont demandé l'allègement des pénalités et que le paiement se fasse de manière échelonnée », a déclaré sur la radio Okapi le directeur de la DGI en Province Orientale, Charles Dimoke qui se dit satisfait du fait qu'un terrain d'entente soit trouvé. « Nous paieront 50.000 francs congolais, soit 5.000 francs congolais par tranche. Un guichet de la banque sera installé au marché pour le paiement de cet impôt et le directeur provincial de la DGI nous a accordé une faveur en supprimant les pénalités », a déclaré un commerçant qui se réjouit de cette décision. Pour information, ce compromis a été trouvé après une discussion engagée en présence du ministre des Finances de la Province Orientale et du conseiller financier du gouverneur de province.

Gypsie Oïssa Tambwe

DIVISION 1

Lubumbashi Sport et V.Club font jeu égal

Lubumbashi Sport et L'AS V.Club de Kinshasa ont départagé les points du nul, le 13 avril, au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, en match en retard de la 13e journée du groupe B du 19e championnat national de football.

Les Kamizake lushois ont été les premiers à trouver la faille dans la défense des Dauphins Noirs de Kinshasa à la 33e minute par l'entremise de Kabasele. V.Club a égalisé à la 70e minute par Emmanuel Ngudikama, alias Kila. Il n'y a donc pas eu de vainqueur au coup de sifflet final de cette partie très disputé entre les deux équipes. Ce résultat nul ne modifie pas du tout le classement de ce groupe B où V.Club caracole en tête du classement avec 34 points en treize matchs livrés. Sanga Balende de Mbuji-Mayi est deuxième avec 29 points, suivi de Lubumbashi Sport qui a engrangé 23 points. Les jeux sont déjà faits dans ce groupe avec V.Club et Sanga Balende déjà qualifiés pour les play-offs. Lubumbashi Sport va disputer la phase des poules de la 50e Coupe du Congo de football avec les vainqueurs des préliminaires des onze provinces du pays.

Notons que la Ligue nationale de football (Linafoot) a reprogrammé le match entre Daring



V.Club qualifié pour les play-offs

Club Motema Pembe (DCMP) et Shark XI FC comptant pour la 12e journée du groupe B au 15 avril au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove de Kinshasa. Cette rencontre avait été reportée sur une décision de l'Hôtel de ville de Kinshasa pour des raisons sécuritaires. DCMP occupe la cinquième position du groupe B avec 16 points en douze matches joués. Et Shark XI FC est quatrième avec 17 points en douze sorties. Les deux équipes se disputent donc la quatrième place. La Linafoot a également reprogrammé le match remis de la 8e journée du même groupe B entre DCMP et SC Rojolu au 18 avril dans le stade

Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule de Ryhove. SC Rojolu qui se bat pour se maintenir en Division est obligé de remporter ce match, sinon ce sera le retour au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa.

Dans le groupe A, le TP Mazembe et le CS Don Bosco accèdent aux play-offs alors que le FC Saint-Éloi Lupopo, troisième du groupe se contentera de la phase des poules de la Coupe du Congo de football. L'on rappelle que le championnat national édition 2013-2014 tire progressivement à sa fin. La Ligue nationale de football a fixé la fin de la compétition au plus tard le 31 mai.

Martin Enyimo

MUSIQUE CHRÉTIENNE

L'Or Mbongo annonce la sortie d'Oracle d'ici à fin mai

Sa présence dans les bacs repoussée à un mois de plus, elle était initialement prévue pour le mois en cours, la chantre en profite pour en donner un aperçu dévoilant peu à peu les titres lors de ses apparitions dans les médias.

Encore un mois d'attente ce ne devrait pas être bien long puisque la chantre avance cette date en prévision du temps maximal que devrait prendre le « mastering et la duplication » d'Oracle. Il n'est donc pas exclu que sa sortie intervienne avant le délai

annoncé car L'Or Mbongo l'a situé « d'ici à fin mai ». Mais l'on sait déjà que les trois titres Baya, Akufa te et Lokito font partie du prochain album.

Invitée sur le plateau de la chronique musicale de CEBS, « Options des stars », elle s'est livrée à une série de commentaires sur l'œuvre qui devrait servir à l'édification des chrétiens et pas seulement. En effet, d'entrée de jeu, la sœur L'Or Mbongo, ainsi que l'on a coutume de la nommer a révéla la pertinence des textes.

« Ce sont des chansons qui nous accompagnent dans la vie », a-t-elle souligné. Et d'ajouter qu'à l'instar des précédentes, elles devraient contribuer à donner « la joie de continuer de vivre, de croire en Dieu et espérer davantage ». Dans un élan de gaieté que l'on devinait contagieux pour l'ensemble de la réalisation de l'émission présente, elle a exécuté un play-back de deux titres. Avec la même énergie qu'on lui connaît d'ordinaire, elle a offert

un show en interprétant Baya (Qu'ils viennent ou s'approchent, c'est selon eux) et Akufa te (Il n'est pas mort). Le premier titre, comme elle a pris la peine de l'expliquer ensuite est un message d'encouragement à décrypter à la lumière d'un passage biblique bien connu, à savoir Jérémie 1.19. Pour sa part, elle l'a paraphrasé de la sorte : « Ils nous feront la guerre, mais ils ne nous vaincront pas. Oracle de l'Éternel ». Et de poursuivre : « Les obstacles sont conçus pour notre élévation. C'est une manière choisie par Dieu lorsqu'il veut nous faire passer d'une étape à une autre ». Des deux titres dévoilés, sans préciser exactement lequel, L'Or Mbongo a laissé entendre que l'un fait partie des œuvres promotionnelles dont les vidéos en diffusion sur le petit écran précéderont la sortie de l'album. Par ailleurs, outre cette actualité majeure, L'Or Mbongo a annoncé la tenue d'un grand concert dimanche au terrain municipal de Bandal. En marge de la célébration pascale, la production de La Mano di Dio du 20 avril, a-t-elle dit, devrait aussi servir à mettre un terme « au service de Scuzza », l'album précédent. Quitte à s'employer alors à assurer « une meilleure compréhension du travail en cours ».

Nioni Masela



Un extrait du clip de Lipa na bomoy, un titre de l'album précédent

COMMERCE

Les contrôleurs et enquêteurs commerciaux formés aux questions juridiques

Prélude à la cérémonie de prestation de serment des contrôleurs et agents commerciaux stagiaires de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de la ville océane qui aura lieu dans quelques semaines, il s'est ouvert le vendredi 11 avril une formation à l'intention de ces agents. Celle-ci s'est basée essentiellement sur les questions juridiques et la réglementation commerciale.

Faisant suite à la série des séminaires commencés il y a quatre mois au sein de cette direction, celle-ci s'achèvera le mardi 15 avril prochain.

La formation se focalise sur le régime pénal réprimant les infractions auxquelles peuvent s'exposer les contrôleurs et enquêteurs commerciaux et sur le régime légal relatif à la réglementation des prix. Appréciant pour sa part cette initiative de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales,

Goma Kitoko, ancien procureur de la république et président de la chambre sociale près la cour d'appel de Pointe-Noire a expliqué que quelle que soit la profession exercée, nul n'est censé être au-dessus de la loi, cette formation permettra aux agents du commerce de travailler uniquement dans le cadre de l'application stricte de la loi.

« Au niveau pénal, la loi prévoit ce qu'un contrôleur ou enquêteur risque quand celui-ci est sorti du cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, mais la loi 06-94 du 1er juin 1994 portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes reste un document de base pour ces derniers », a-t-il déclaré. Intervenant de son côté Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire a indiqué que la formation du personnel répond aux orientations du ministère du commerce et des approvisionnements sur les objectifs fixés sur les résultats.



Les participants au séminaire attentifs aux explications du juriste du jour

« Le parquet de la République constitue le garant de la loi, les agents du commerce assermentés sont des auxiliaires de justice qui accomplissent quotidiennement les actes de justice dans l'exercice de leur fonction. La connaissance ju-

ridique leur permettra de travailler là où commence la loi et de s'arrêter là où celle-ci s'arrête, de sorte que l'ensemble des opérateurs économiques et l'environnement commercial soient assainis », a-t-il signifié.

Signalons que plusieurs participants à

ces différents séminaires ateliers saluent cette initiative. Ceux-ci bénéficient de l'appui de plusieurs encadrements constitués des cadres, des experts et des sachants évoluant dans d'autres administrations publiques intervenant dans le commerce.

Faustin Akono

CINÉMA

« Subtile manipulation » disponible en DVD

En vue de promouvoir le cinéma congolais et de mieux vendre son œuvre, le jeune cinéaste ponténégrin, Richi Marius MBebélé, a lancé le 8 avril, jour de la sortie du film en DVD, un point de vente où le public peut se procurer son film sorti l'année dernière. Le point de vente est situé au marché central de la ville océane, en face de l'immeuble Info 2000.

Richi Marius Mbebelé entend, grâce au lancement de ce point de vente, emmener les Congolais, habitués depuis plus de deux décennies à consommer le cinéma étranger, à s'intéresser au cinéma congolais. « Au lieu de placer le film chez les disquaires, nous avons préféré créer un point de vente pour être en contact direct avec le public. Nous savons qu'en matière de cinéma, actuellement ce public ne consomme que ce qui vient d'ailleurs. Il y a des films congolais mais malheureusement ils ne sont pas sur support DVD. »



Premier film du jeune réalisateur, « Subtile manipulation », un long métrage de 50 minutes, est vendu 2.500 FCFA. Il relate l'histoire d'une femme qui manipule son mari, tenancier d'une cabine téléphonique, qu'elle trompe avec un autre homme. L'amant comment la maladresse un jour d'appeler cette dernière avec laquelle il avait rendez-vous, à partir de la cabine de son mari. Depuis son lancement, le point de vente reçoit de nombreux visiteurs souvent surpris de constater sa présence. « Bon nombre de gens sont souvent surpris de trouver ce film sur le marché et surtout de savoir qu'il a été réalisé par un Congolais », a confié le cinéaste qui s'est dit satisfait du rythme de vente et de consommation de son œuvre. Son initiative a été louée par le public qui estime que c'est un bon départ pour le cinéma ponténégrin. « C'est une bonne chose qu'il ait décidé de créer ce point de vente

pour plus de visibilité du film, vendu à un prix raisonnable. C'est une initiative à encourager. Ce serait bien qu'il crée d'autres points de vente dans d'autres quartiers. Cela permettrait de mieux faire connaître le film et de mieux le vendre », a suggéré Victor, père de famille.

Depuis un certain temps, on assiste à un réveil du cinéma congolais en général et ponténégrin en particulier. De plus en plus de jeunes de la ville se lancent dans ce secteur et ils sont nombreux à avoir plusieurs films à leur actif mais qui malheureusement ne sont pas visibles sur le marché. Aussi, le réalisateur de « Subtile manipulation » a-t-il encouragé les autres cinéastes à emboîter le pas en mettant leur film sur le marché, malgré la menace de la piraterie. « Un film quand il est sorti et a fait quelques festivals, a pour finalité son édition en DVD », a-t-il rappelé.

Lucie Prisca Condhet

Du 14 avril au 10 mai, transférez vos émotions avec MoneyGram !

Envoie ou reçois de l'argent et gagne ...



- 1 maillot dédié par les joueurs du Paris Saint-Germain
- 20 maillots officiels du Paris Saint-Germain
- 200 T-shirts MoneyGram Paris Saint-Germain

Rendez-vous dans les agences:

MoneyGram
transfert d'argent
FOURNISSEUR OFFICIEL



Suivez-nous sur [facebook.com/MoneyGramAfrica](https://www.facebook.com/MoneyGramAfrica)
 [moneygram.com/psgafrica](https://www.moneygram.com/psgafrica)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL PARALYMPIQUE

Un bureau de neuf membres élu à Pointe-Noire

Le Comité national paralympique, représenté par Jean Sylvestre Poaty, a mis en place, le 11 avril, la nouvelle structure dans la salle de conférence du complexe sportif de Pointe-Noire, en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de la ville, Joseph Biangou Nzinga.

Le comité départemental paralympique élu a pour mission, dans la perspective des Jeux africains

de Brazzaville 2015, de dénicher les jeunes athlètes invalides de Pointe-Noire et du Kouilou qui participeront aux épreuves de natation et d'athlétisme. Il devra également sélectionner les athlètes par catégorie de handicap afin de permettre la création des fédérations et des ligues. Rappelons que la capitale congolaise, organisatrice des premiers Jeux africains en 1965, a le privilège d'organiser les onzièmes jeux du continent, cinquante ans après les premiers. Dans ce cadre, toutes les équipes du pays hôte sont qualifiées. Après la restructuration du comité départemental, Jean-Sylvestre

tre Poaty, premier vice-président du Comité national paralympique, a déclaré aux membres élus: «Nous voici à rude épreuve. Prouvez aux yeux de tous de quoi nous sommes capables, ce que nous avons dans nos têtes, nos muscles et dans nos veines. Prouvez aux yeux des autres que la personne handicapée n'est pas une personne finie. Nous sommes là pour travailler sans relâche jusqu'aux Jeux africains pour qu'on parle du département de Pointe-Noire.»

honnêteté, c'est ce qui fera notre force», a-t-il ajouté. Après son élection, le président élu, Modeste Mabilia, a remercié l'assemblée pour la confiance qui lui était faite: «Je suis le président de tous les handicapés. Je demande à tous les membres élus d'être actifs: finie la récréation. Il faut que chacun montre ses capacités pour que le Congo tout entier soit content de notre travail.»

Clôturant les travaux, Joseph Nzinga Biangou a demandé aux membres du bureau de travailler en collaboration. «Nous souhaitons que ce bureau travaille la main dans la main pour que nos résultats aux jeux soient visibles. Les personnes valides qui sont avec nos frères handicapés doivent être humbles, les aimer parce que le travail à votre niveau ne sera pas facile», a déclaré le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire.

La composition du bureau :
Président : Modeste Mabilia ;
Premier vice-président chargé de l'organisation et de la coordination des activités sportives : Calixte Akoula ;

Deuxième vice-président chargé du développement des activités sportives : Martin Yala ;
Troisième vice-président chargé du sponsoring et des médias : Philomène Ngolo Opa ;
Quatrième vice-président chargé de la promotion et de la vulgarisation du sport : Mabilia Banzouzi ;
Secrétaire général : Antoine Mbougou ;
Trésorier général : Prosper Matsouélé ;
Membres : Abel Mabilia et Eugénie Badila.

Commissariat aux comptes :
Président : Gervais Iouélé ;
Membre : Diafouka Emma.

Charlem Léa Legnoki



Les membres du bureau exécutif (© Adiac).

de Brazzaville 2015, de dénicher les jeunes athlètes invalides de Pointe-Noire et du Kouilou qui participeront aux épreuves de natation et d'athlétisme. Il devra également sélectionner les athlètes par catégorie de handicap afin de permettre la création des fédérations et des ligues.

Rappelons que la capitale congolaise, organisatrice des premiers Jeux africains en 1965, a le privilège d'organiser les onzièmes jeux du continent, cinquante ans après les premiers. Dans ce cadre, toutes les équipes du pays hôte sont qualifiées.

Après la restructuration du comité départemental, Jean-Sylvestre

Pour lui, la détection des athlètes doit être menée largement. «S'il faut aller trouver les athlètes dans les maisons, dans leurs familles, dans les rues, vous devez le faire parce que nous avons besoin d'athlètes jeunes. Nous avons pratiqué le sport ensemble au «Poussa ndembo», mais on n'a pas eu la chance d'aller loin. Aujourd'hui, nous avons eu la chance d'organiser les onzièmes Jeux africains à Brazzaville, nous devons soutenir les jeunes. Vous devez dénicher des athlètes qui peuvent faire de la natation et de l'athlétisme, qu'ils soient sourds, aveugles, handicapés moteur et estropiés. Travaillons avec fidélité et

REGGAE

Deux jours de concerts en mémoire de Bob Marley

Les rastas de Pointe-Noire vont commémorer la mort de Bob Marley à travers des concerts inédits qui se tiendront les 10 et 11 mai au stade Tata-Loboko dans le 3e arrondissement de la ville océane.

Durant deux jours de spectacles sans relâche, du matin jusqu'à l'aube, les rastas ponténégrins interpréteront un certain nombre de morceaux de Bob Marley afin de réveiller les souvenirs. Car, le reggae se chante et se danse, c'est une musique d'esprit et transcendante. Les 10 et 11 mai, la ville océane se métamorphosera en ville jamaïcaine. Pour la petite histoire, le reggae, apparu à la fin des années 1960, est la plus populaire des expressions musicales jamaïcaines. Il est devenu, à la faveur de son succès international, un style musical internationalement ap-

précié, porteur d'une culture qui lui est propre.

En réalité, Bob Marley fut l'artisan principal de l'avènement du reggae. Il en a fait un symbole populaire de libération politique et culturelle. À travers ses chansons, il prônait l'amour et la paix dans le monde. De son vrai nom, Robert Nesta Marley, le chanteur portait des dreadlocks, faisant du Rastafarisme sa religion en arborant les couleurs vert, jaune et rouge du drapeau éthiopien, pays d'origine de l'empereur Haïlé Selassie 1er «le Roi des Rois», également surnommé le «Jah».

Le 25 septembre 1980 à Pittsburgh, aux États-Unis, Bob Marley livra un ultime concert. Ce jour-là, il chanta seul Redemption Song devant son groupe. Mais les membres de celui-ci - Les Wailers -savaient qu'il ne pourrait plus remonter sur

scène. Car le Roi du reggae était atteint d'un cancer depuis 1977 et s'affaiblissait de plus en plus. Une année plus tard, plus précisément le 11 mai 1981, Bob Marley meurt à l'âge de 36 ans, durant son sommeil à l'hôpital de Miami. Il sera enterré chez lui en Jamaïque, à St Anne, après des funérailles nationales.

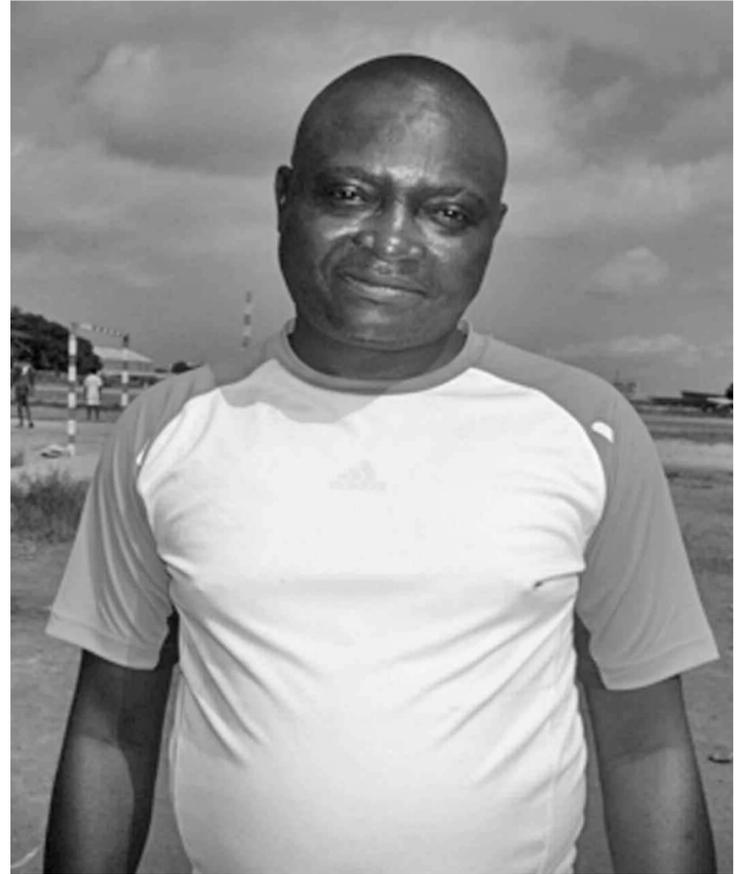
Aujourd'hui tous les rastas du monde commémorent la date de sa mort. Pour preuve, ceux de Pointe-Noire vont donner des concerts en sa mémoire pour montrer leur attachement à celui qu'ils considèrent comme étant le plus grand reggae man. Les rastas qui veulent participer à ces journées de commémoration musicale, sont priés de se faire enregistrer à la direction départementale de la culture de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

L'entraîneur de l'AS Cheminots serait démis de ses fonctions

D'après une source proche du club, Amigo Tumba Djéné, l'entraîneur principal de l'AS Cheminots, serait limogé, au lendemain de la 8e journée du championnat national d'élite, journée à l'issue de laquelle les Cheminots s'étaient imposés face à Kondzo, 2-1



Amigo Ntumba Djéné "crédit photo adiac"

Il serait reproché à Amigo Ntumba Djéné le manque de résultats, alors que le contrat qui liait les deux parties en janvier dernier fixait pour objectif d'être Africain en 2015. Malheureusement, à 8 journées du championnat, rien ne va plus et l'équipe est huitième au classement provisoire avec 11 points, soit trois victoires, deux nuls et trois défaites.

Notons que si l'information se confirme, Amigo Tumba, l'entraîneur d'origine de la RDC, vient de subir le même sort qu'avait subi, la saison dernière, le Congolais Djibril Dengaki, démis de ses fonctions après la 5e journée avant que Benoît Kokolo ne lui succède. Ce dernier, lui aussi, a été remercié à la fin de la saison après être passé à côté de la qualification en Coupe africaine, en se classant 5°. En l'espace de deux saisons, l'équipe a changé trois fois d'entraîneur et l'on se demande quel est le vrai problème de l'AS Cheminots. Est-ce l'incompétence des entraîneurs qui ne sont pas toujours à la hauteur de la tâche ou bien, le mauvais recrutement des joueurs ?

En attendant la version officielle sur la cause du limogeage par les dirigeants du club et/ou du concerné, rappelons toutefois que, quelques jours après sa prise de fonction, Amigo Ntumba Djéné s'était plaint de l'effectif de l'équipe et de la préparation. À cela s'ajoutaient plusieurs départs à l'issue de la dernière saison. L'effectif n'est pas au point, nous sommes en train de colmater les brèches. J'irai chez moi en RDC cette semaine pour ramener trois ou quatre attaquants valables qui pourront faire la différence. Pour l'heure, nous pouvons dire que l'équipe est prête à 50% parce que le programme de préparation n'a pas été respecté. Il y a encore beaucoup de travail à faire. C'est à partir de la 6e journée que nous aurons une équipe solide hermétiquement», estimait l'entraîneur qui avait l'ambition d'emmener l'AS Cheminots en Coupe africaine en 2015. Mais le rêve a été brisé.

Les résultats respectifs de l'AS Cheminots, de la 1ère à la 8e journée du championnat national 2013-2014 :

AS Cheminots/ASP, 1-1

Nico-Nicoyé/AS Cheminots, 0-1

FC Bilombé/AS Cheminots, 2-1

AS Cheminots/La Mancha, 3-1

AC Léopards/AS Cheminots, 1-0

Tongo FC/AS Cheminots, 3-0

AS Cheminots/Patronage, 1-1

AS Cheminots/FC Kondzo, 2-1

Ch.L.L.

DÉVELOPPEMENT

Plus de 500 investisseurs réunis à Paris

Un déjeuner thématique très attendu, sur l'attrait du Congo a été organisé le 12 avril à la Maison de la Chimie à Paris en France. Une rencontre qui a répondu à toutes les attentes, selon les invités.

La rencontre a été initiée par l'ONG Synergies et Développement de l'Afrique (SDA) et son président, William Bongho, en partenariat avec la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) et le ministère à la Présidence du Congo en charge des Zones économiques spéciales (ZES). Les échanges se sont déroulés autour des sujets suivants : « Programme de développement du Congo et ses axes de croissance » présenté par le conseiller du président de la République, Antoine Ngakegni ; « L'économie numérique : enjeux et opportunités d'investissement au Congo » avec le coordonnateur du projet CAB, Luc Missidimbazi ; « La politique fiscale du Congo et ses principales dispositions en faveur de l'investissement » par le directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso ; « Opportunités d'investissement dans les zones économiques spéciales » avec le ministre de tutelle, Alain Akouala Atipault, et un modérateur, Bernard Ngazo, responsable du Pôle économique de SDA, directeur général de l'Escic à Pointe Noire.

Dans son message de bienvenue, William Bongho a mis « l'accent sur les mesures d'incitation à l'investissement et toutes les dispositions fiscales prises par le gouvernement pour rendre plus attractif le Congo. Nous considérons que ce pays d'Afrique est un îlot attractif pour les investisseurs ».

Les atouts prometteurs du Congo

La rencontre a mis en relief les atouts du pays aussi nombreux que prometteurs : sa stabilité politique, ses ressources humaines, minières et naturelles, sa crois-



Parole aux investisseurs lors du déjeuner du 12 avril. Crédit photos Bango Bedel

sance à deux chiffres, la jeunesse de sa population avec un taux de scolarisation jamais égalé en Afrique subsaharienne (80%), ainsi que le dynamisme de sa diaspora désormais engagée à prendre part à la construction et au développement, répondant affirmativement au vœu du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Ces données ont édifié un parterre de plus de 500 invités venus de plusieurs continents, qu'ils soient porteurs de projets ou investisseurs potentiels, représentants de multinationales ou de PME/PMI européennes, d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud, des pays du Golfe, d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. L'initiative a été chaleureusement saluée, ainsi que la qualité des intervenants et la mise en perspective et la découverte des potentialités économiques qu'offre le Congo dont la situation géographique en fait le « centre du monde », a déclaré William Bongho, et l'histoire coloniale faisait de sa capitale, Brazzaville, « le refuge d'honneur de la France », a rappelé Alain Akouala Atipault. Le projet premier est donc de faire du Congo un hub en Afrique centrale. Les quatre intervenants se sont succédés.

Antoine Ngakegni a présenté les pers-

pectives économiques du Congo 2014-2017 et ses atouts, les moteurs de son évolution, notamment les secteurs non pétroliers, les facteurs de la croissance locale et à l'exportation, son ouverture à l'extérieur, la charte des investissements, les opportunités qu'offre le pays, tous secteurs confondus (minier, pétrolier, manufacturier, agricole, écologique, industriel, etc.), encadré dans la stratégie du programme « du chemin l'avenir » du président Denis Sassou N'Guesso, qui s'appuie sur trois piliers solides, à savoir, la gouvernance, la transformation économique et le développement. C'est à raison qu'il s'est élevé contre le rapatriement systématique des bénéfices de certains prestataires étrangers, ce qui a des conséquences sur l'épargne nationale.

Luc Missidimbazi a présenté à son tour le secteur numérique du Congo, où tout est encore à faire, des infrastructures – qui progressent – en passant par les ressources humaines, les services, les atouts du partenariat public-privé, l'État ne pouvant « pas tout faire », le marché du stockage des données, à la fois national et sous-régional, le data center etc., un contexte des télécommunications en progression mais dont il faut poursuivre le déploiement.

Antoine Ngakosso, a fait de la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscale, l'un de ses défis, compte tenu de leurs effets négatifs sur la croissance économique alors qu'il faut plutôt maintenir un « sentier de croissance » dans l'élan de diversification économique et de création des emplois, la création de la valeur ajoutée manufacturière, afin de poursuivre la marche vers l'émergence de l'économie congolaise 2025. Antoine Ngakosso a aussi insisté sur l'amélioration du climat des affaires et les effets positifs des réformes fiscales, notamment dans les Zones économiques spéciales.

Les Zones économiques spéciales, fer de lance d'un Congo émergent

À son tour, Alain Akouala Atipault est revenu sur le projet des zones économiques spéciales décidé par Denis Sassou N'Guesso, et le souci de diversifier les sources de revenu du Congo. Il a rappelé la place prépondérante de la France premier partenaire économique de Congo et ses 180 entreprises qui « ont pignon sur rue au Congo ». Il a invité le monde entrepreneurial français à renforcer son dispositif et « construire la base de l'évolution de notre nouvelle économie commune ».

Il a soutenu ce qui devient de plus en plus une évidence, à savoir, une Afrique considérée comme l'avenir de l'économie mondiale, mais dont le rôle a toujours été passif, et qui aujourd'hui se veut actif. Cette Afrique qui aura permis pendant des siècles de créer de la valeur ajoutée et des emplois ailleurs grâce aux richesses africaines.

Dans la vision prospective de Denis Sassou N'Guesso, il est désormais question de transformer les richesses du Congo sur place mais avec des investisseurs extérieurs.

Le ministre des ZES a présenté les six zones économiques spéciales, fer de lance d'un Congo émergent, notamment celle d'Oyo-Ollombo, son climat d'investissement favorable, ses opportunités dans l'agriculture à grande échelle, l'horticulture et le secteur agroalimentaire, l'investissement urbain, les autres investissements potentiels que sont les cultures vivrières et de rente, le secteur de la pêche et de l'élevage, la sylviculture et le traitement du bois, la transformation des produits des cultures vivrières

Ce vaste projet appelle à un investissement total estimé à 234 milliards de dollars, encadré par une gouvernance économique et juridique, accompagné par des autorités de régulation étrangères de notoriété internationale. Une loi sera soumise dans les prochaines semaines à l'examen des deux chambres du Parlement pour donner un cadre légal aux ZES, qui a la particularité d'avoir créé une zone spécialisée sur l'économie verte.

Les différents exposés aussi divers que complémentaires, associés à des questions elles aussi diverses et variées, avec des réponses concrètes, ont permis un échange enrichissant à la fois pour les potentiels investisseurs que pour les conférenciers qui se sont séparés « contents et satisfaits ».

Dans un contexte de mondialisation et de concurrence, les participants ont salué la stabilité des règles administratives, la stratégie innovante et offensive de SDA, la vulgarisation du PPP, le lobbying, la mise en réseau d'opportunités. « Une suite à ce premier déjeuner thématique s'impose à nous », a affirmé Pat-

terne Koubaka, coordinateur SDA.

Noël Ndong
et Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Diabes noirs plus haut que l'Étoile du Congo

Les Noir-et-Jaune sont venus à bout des Stelliens sur une courte victoire d'un but à zéro à l'issue du derby les ayant opposés lors de la 9e journée de la compétition.

Diabes noirs a brisé le rêve stélien de renouer avec la victoire dans l'histoire de ce derby. Le dernier succès de l'Étoile du Congo devant son rival (2-0) date en effet de 2009. Un souvenir lointain. Puisque le 13 avril 2014 au stade Alphonse-Masamba-Débat, encore une fois, les Diablotins n'avaient pas donné à Étoile du Congo la possibilité de redresser la courbe de ses contre-performances face à eux. Une confirmation des pronostics qui donnaient les Jaune-et-Noir pour vainqueurs plusieurs jours avant cette grande affiche de la 9e journée alors que l'idée d'une éventuelle défaite n'a traversé l'esprit d'aucun joueur stélien, encore moins des supporters, avant le coup d'envoi du match. Le public brazzavillois venu nombreux assister à ce match, a été témoin.

Les deux équipes ont donc foulé la pelouse avec une forte croyance en

leurs chances de l'emporter l'une sur l'autre. Le match était assez équilibré dans les deux premiers quarts d'heure. Mais l'Étoile du Congo s'est désillusionnée à la 79e lorsque Kolo Lorry inscrivait l'unique but de la rencontre. Le score en est resté là. Les joueurs stelliens n'ont pas pu sortir la tête de l'eau dans ce match qui s'est joué sous une pluie battante. L'intempérie a joué contre les deux équipes au point de ralentir, tant soit peu, l'intensité de l'engouement de ces deux clubs rivaux dans ce derby.

Après le coup de sifflet final, les Stelliens ont eu du mal à quitter la pelouse. Ils n'en revenaient pas. Ils ont amèrement regretté les occasions de but mal exploitées. Notamment celui de Jaurès Ngombé qui a buté devant le gardien diabolin à la 39e minute. Tout comme Diabes noirs sur une frappe du butteur, à la 27e, claquée in extremis par le portier stélien, Pavel Nzila, auteur d'un match plein. Sans lui, Étoile du Congo aurait encaissé davantage. Après cette défaite, les Stelliens vont devoir patienter en attendant

la manche retour de la compétition pour prendre leur revanche.

Les résultats des autres matchs Dans l'autre rencontre, AC Léopards, invincible depuis le début du championnat, a renversé Inter club sans trop de difficultés sur un score de 2-0. L'attaquant Dramé Arouna a ouvert le score dès la 4e minute. Césaire Ngandzé a doublé la mise quelques minutes plus tard. À la deuxième période, Inter club pouvait bien revenir à la marque mais la barre transversale s'est opposée à une tentative de l'équipe vaincue alors que le portier des Fauves du Niari était visiblement battu. Le défenseur Hermann Kodja a, par ailleurs, sauvé une balle sur la ligne de but. Faute de mieux, Inter club ne pouvait que limiter le nombre de buts encaissés à deux.

Le samedi 12 avril, Patronage Sainte Anne a pris le dessus sur Saint Michel de Ouénzé (SMO) 3-2. La Jeunesse Sportive de Talangaï (JST), quant à elle, renouait avec la victoire devant l'As Cheminots 1-0 après une série de défaites. À Pointe-Noire, FC Bilombé a fait jeu

égal avec V.-Club 2-2. La Mancha et Cara se sont séparés sur un nul de zéro but partout. En match avancé de cette 9e journée, disputé le vendredi 11 avril, FC Kondzo a également fait match nul avec l'Association Sportive Ponténégrine (ASP) 2-2.

Classement provisoire

Pour l'heure, AC Léopards de Dolisie tient le haut du pavé de la compétition avec 27 points suivi de FC Kondzo qui en a 17. Inter club arrive en troisième position avec 15 points alors qu'Étoile du Congo occupe le 5e rang avec 14 points tandis que FC Bilombé arrive en 6e position avec 12 points. Patronage, As Cheminots et JST ont tous 11 points. Seul le goal à virage les différencie au classement. Par ailleurs, ASP a 10 points à son compte. Cara vient après, avec une différence d'un point. SMO a 7 points tout comme La Mancha. Ces deux équipes sont respectivement 12e et 13e. Tongo FC est 14e avec 6 points juste devant V.-Club, 15e avec le même nombre de points mais pas le même goal à

virage. Nico-nicoyé est dernier. Depuis le début du championnat l'équipe n'a pas encore obtenu un seul point. La compétition n'est qu'à sa phase aller. C'est à la phase retour que Nico-nicoyé jouera son va-tout pour sortir de la zone de relégation. Un vrai défi à relever.

Le programme de la 10e journée

À Pointe-Noire, la première rencontre opposera ASP à Tongo FC le 17 avril. Le lendemain, Nico-nicoyé recevra Inter club. En deuxième explication, La Mancha va se mesurer à FC Kondzo. Le 19 avril à Brazzaville, JST en découdra avec SMO avant que Patronage ne s'oppose à V.-Club. Le même jour dans la ville océane, Étoile du Congo tentera d'oublier sa défaite en s'en prenant à FC Bilombé tandis que Diabes noirs confirmera sans nul doute sa suprématie devant l'As Cheminots. L'essentiel est que dans toutes ces rencontres, rien n'est joué d'avance. Les pronostics peuvent se confirmer ou encore être déjoués. On attend l'heure de la vérité.

Rominique Nerplat Makaya